

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE PROPAGATEUR

Volume IV,

1er Aout, 1893,

Numéro 11

BULLETIN

24 juillet 1893.

* * Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, est mort le 17 juillet courant après une maladie de quelques jours. Jusqu'au dernier moment il a rempli avec zèle les devoirs de sa charge pastorale.

Cette mort est une lourde perte pour le diocèse qu'il a si bien administré, c'est aussi une grande perte pour l'église du Canada dont il était l'un des plus dignes pasteurs.

Patriote ardent, Mgr Racine a été un apôtre dévoué de la colonisation. On lui doit en partie l'établissement d'un grand nombre des nôtres dans les Cantons de l'est. Il a combattu avec ardeur et énergie l'émigration qui cause à notre province des maux incalculables et la prive des services d'un nombre énorme de dignes citoyens,

Mgr Racine était âgé de 71 ans et quelques mois. Il est né à St-Ambroise de la Jeune Lorette le 22 janvier 1822. Il a fait ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec, et il a été ordonné prêtre le 12 septembre 1844. Il a été successivement vicaire de la Malbaie et curé de Stanfold, de St Joseph de la Beauce et de l'église St Jean Baptiste à Québec. Lors de la création du diocèse de Sherbrooke il fut choisi comme son premier évêque et il fut sacré le 18 octobre 1874.

Mgr Antoine Racine était le frère du premier évêque de Chitimi, Mgr Dominique Racine, décédé il y a quelques années.

* * *

* Le gouverneur général, lord Derby, a définitivement laissé le Canada. Il est parti de Québec, la semaine dernière, par le steamer Sardinian de la ligne Allan. Son remplaçant, lord Aberdeen, ne viendra ici qu'en septembre. En attendant son arrivée, commandant des forces, le lieutenant général Montgomery-Agira, agira en qualité d'administrateur. Il a prêté serment comme

lord Derby appartient au parti conservateur anglais dont le chef actuel est lord Salisbury, ex-premier ministre. Lord Aberdeen un libéral home ruler et M. Gladstone est son chef et son ami particulier.

Lord Derby était estimé et respecté. Il a rempli ses fonctions avec dignité et impartialité. Il en sera de même de lord Aberdeen si on en juge par ses antécédents. Lorsqu'il était vice-roi d'Irlande sa popularité était immense et les Irlandais le regrettent encore.

.

. Enfin, grâce au vote polonais, l'empereur Guillaume l'a emporté. Le projet de loi consacrant l'augmentation de l'armée est devenu loi. Une majorité de 16, l'a décidé ainsi (1). Cette majorité s'est prononcée en faveur d'une mesure qui fera peser de bien lourdes charges sur la nation allemande déjà si criblée de taxes et si appauvrie malgré les milliards arrachés à la France. Le règne du militarisme va continuer et la paix de l'Europe est menacée.

Dans cette circonstance solennelle le centre a suivi son ancienne politique et il a voté en masse contre le gouvernement.

Voici la division qui a eu lieu lors de la seconde lecture du bill. La majorité du gouvernement a été alors de 11 voix.

POUR LE BILL :

Polonais.....	18
Radicaux unionistes.....	13
Anti-sémites.....	10
Libéraux-nationaux.....	52
Conservateurs-libres.....	27
Conservateurs.....	68
Cléricaux.....	2
Indépendants.....	8
Total	198

CONTRE LE BILL :

Cléricaux.....	91
Démocrates socialistes.....	43
Alsaciens.....	8
Radicaux Richtéristes.....	22
Démocrates allemands du sud.....	10
Guelfes.....	4
Indépendants.....	9
Total	187

Aveuglés par leur haine contre la Russie (2) et oublieux de ce qu'ils doivent à la France, les Polonais ont voté comme un seul homme pour ce bill néfaste qui, personne n'en doute, est dirigé contre ces deux puissances.

(1) Les dépêches de Berlin se contredisent. Suivant quelques uns la majorité est de 16 voix et, suivant les autres, elle n'est que de 10.

(2) Dans le dernier Reichstag, à la séance du 6 mai 1893, les députés Polonais avait déjà déclaré qu'ils voteraient le bill en haine de la Russie.

* * Depuis quelques semaines on a célébré dans la province plusieurs cinquantenaires et autres anniversaires remarquables, je citerai notamment.

1o A Québec, le 16 mai, les noces d'or sacerdotales de Mgr Cyprien Tanguay, l'auteur du Dictionnaire généalogique des familles canadiennes. Cette œuvre de bénédictin n'est pas encore terminée.

Mgr Tanguay est âgé de 74 ans. Deux de ses confrères de classe ont servi la messe du cinquantenaire. Ce sont M. Lacasse, professeur à l'école normale Laval, et M. Fournier, ancien employé de la corporation de Québec.

2o A Québec, le cinquantenaire de professorat de messieurs François-Xavier Toussaint et Napoléon Lacasse, professeurs à l'école normale Laval. Ces vétérans de l'enseignement ont été l'objet de démonstrations très sympathiques.

3o Le deuxième centenaire de la fondation de l'Hôpital Général de Québec. Ce deux centième anniversaire a été célébré par un triduum solennel les 16, 17 et 18 mai.

L'Hôpital-Général a été fondé par monseigneur de St-Valier, deuxième évêque de Québec, avec le concours des sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. Les premières religieuses qui quittèrent l'Hôtel-Dieu pour la nouvelle institution furent les religieuses de chœur Louise Soumande, M. Marguerite Bourdon, et Geneviève Gosselin, et la sœur converse Magdeleine Bacon. La communauté fut installée dans le couvent de Notre-Dame des Anges. (1)

Les Récollets avaient vendu ce couvent à Mgr de St Valier, l'Hôpital Général prend soin des vieillards infirmes.

4o A Montréal, le cinquantenaire de la fondation de la communauté des sœurs de La Providence. A l'occasion de ce cinquantenaire il y a eu, les 5, 6 et 7 juin, un triduum dans la nouvelle maison-mère de la rue Ste Catherine, paroisse de St Vincent de Paul de Montréal.

Mgr l'archevêque de Montréal, trois évêques, les supérieurs de plusieurs établissements religieux et un grand nombre de prêtres et de laïques ont assisté à ce triduum.

La communauté des sœurs de la Providence a été fondée par madame veuve Jean-Bte Gamelin, née Emélie Tavernier. Elle a été érigée canoniquement par Mgr Bourget en 1844. Elle comptait alors les sept religieuses suivantes, Emélie Tavernier, supérieure, Agathe Seney, Justine Michon, Madeleine Durand, Marguerite Thibodeau, Victoire Larocque et Emélie Caron.

L'humble ordre fondé par la mère Gamelin est devenu une florissante communauté. Elle possède l'Hospice St Jean de Dieu, à la Longue Pointe, le splendide établissement des sourdes-muettes,

(1) Jusqu'en 1701 la communauté fut sous la dépendance de l'Hôtel-Dieu. C'est alors que la séparation devint définitive.

sur la rue St Denis, et un grand nombre de missions dont quelques unes au Chili et aux États-Unis.

Les sœurs de la Providence s'occupent de toutes sortes d'œuvres de charité et même d'enseignement.

50 Le soixantième anniversaire de la fondation du collège de l'Assomption, et les noces d'or sacerdotales de son supérieur, M. l'abbé F. Dorval.

M. Dorval est supérieur du collège de l'Assomption depuis 27 ans. (1) Il est aussi curé de la paroisse du même nom. Il est né dans cette paroisse et il a été l'un des premiers élèves du collège. Il est aussi le premier prêtre qui y ait reçu l'ordination. Le collège de l'Assomption a été fondé par un ancien curé de la paroisse, M. l'abbé François Labelle, et par deux laïques, le docteur Jean Baptiste Meilleur, le premier surintendant de l'éducation dans la province de Québec, et le docteur Charles Cazeneuve. La *Semaine Religieuse* de Montréal, rédigée par M. le chanoine Alfred Archambeault, un enfant de l'Assomption et un ancien élève de son collège, dit que : *la part revenant à chacun des fondateurs dans cette création peut être résumée en quelques mots. M. le docteur Meilleur apporta l'idée. M. le curé Labelle, les moyens, M. le docteur Cazeneuve les conseils. De cette association de dévouement est sorti le collège de l'Assomption.*

Les fêtes du soixantième anniversaire ont duré trois jours, les 13, 14 et 15 juin. Elles ont été très belles et plus de 800 anciens élèves y ont pris part. Mgr l'archevêque de Montréal était présent et il a nommé M. l'abbé Dorval chanoine honoraire.

Dans les diverses réunions qui eurent lieu pendant ces fêtes, bien des discours ont été prononcés, et les orateurs ont été unanimes à se prononcer en faveur des fortes études classiques qui, dit l'un d'eux (2), *forment les caractères et font les hommes.*

ALBY.

(1) Il vient de donner sa démission.

(2) M. Laurier, le chef de l'opposition libérale au Parlement d'Ottawa.

Deuxième partie de **LE COMBAT DE LA FOI**, de la page 346

LA FOI ET SES VICTOIRES

TOME PREMIER

LE COMTE SCHOUWALOFF — DONOSO CORTÈS LE GÉNÉRAL DE LA MORIGÈRE

TOME DEUXIÈME

JOSEPH DROZ — FRÉDÉRIC BASTIAT ALEXIS DE TOCQUEVILLE — FRÉDÉRIC LE PLAT

2 vol. 3^e édition. In-12.....Prix : \$1.88

Ceux qui ont lu du *Doute et ses victimes* demandaient comme complément, le tableau des âmes illustres revenues à la foi. L'auteur, après en avoir fait d'abord le sujet de conférences apologetiques, les donne au public sous cette forme oratoire, qui est celle de l'éloquence au service de l'histoire, de la philosophie et de la religion.

Trois hommes remplissent le premier volume ; ce sont trois études très complètes prises au cœur même de notre temps sur lequel elles jettent une vive clarté.

Dans le second volume, l'auteur a choisi quatre maîtres distingués de la science sociale, dont la conclusion pratique de leurs travaux ne porte pas uniquement sur leur propre personne, mais sur la société tout entière.

ORIGINE DE L'EGLISE

LA VIE DE N.-S. JESUS-CHRIST

Par **L'ABBÉ C. FOUARD**

SEPTIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

2 vol. in-12.....Prix : \$2.00

L'article qui suit est extrait de ce livre.

Cette vie de Jésus est un acte de foi. Notre dessein n'est pas d'y poursuivre la controverse qui depuis le commencement du siècle partage les esprits ; nous ne voulons que faire mieux connaître et aimer le Sauveur. L'heure est propice ; car les Évangiles, contredits sur mille points, ont triomphé de la critique. L'attaque, comme la défense, paraît épuisée. Que reste-t-il, sinon d'user des témoignages inspirés, d'en tirer le récit des actes de Jésus, et par là de montrer que celui dont on annonçait la mort est vivant et la vie même ? A la vérité, nombre d'auteurs ayant déjà suivi cette voie, refaire après eux une Vie du Sauveur peut sembler superflu, Notre excuse est dans la sublimité du sujet, qu'aucune étude n'embrassera entièrement, car la divinité du Christ est l'objet d'éternelles contemplations, et, à chaque âge, son humanité paraissant sous une nouvelle face veut une différente peinture. De là les histoires qui, tour à tour, ont tracé son image, et dont il suffira de rappeler le propre caractère pour faire entendre ce qu'elles laissent à accomplir.

Les Évangiles, exposés par les pasteurs, suffirent à la foi des premiers chrétiens. Les jours mortels du Seigneur, les lieux et les temps de ses prodiges étaient encore trop vivants dans les esprits pour qu'on en ramenât le souvenir. C'est en mourant pour lui que ces générations héroïques annonçaient Jésus. Toutefois l'erreur s'efforçait déjà de défigurer le divin Maître, et les évangiles apocryphes montrent jusqu'où elle avait dessein de le ravalier. Pour dissiper ces rêveries, il n'y avait qu'à leur opposer les témoins des actes du Christ. C'est à quoi se réduisirent Tatien de Syrie au deuxième siècle, Ammonius au troisième, Eusèbe de Césarée au quatrième. Disposant dans l'ordre des temps les récits évangéliques, ils en firent une harmonie.

Quelques Pères suivirent cet exemple, mais la plupart d'entre eux appliquèrent plutôt à interpréter la doctrine du Sauveur, et ce fut seulement au moyen âge qu'on commença à composer des Vies de Jésus. Même en ce temps-là les historiens méditent plus qu'ils ne racontent ; qu'on lise la Chaîne d'or de saint Thomas, les pieuses Élévations attribuées au docteur Séraphique, les pages austères de Ludolphe de Chartreux ; il semble que ces hommes, pour qui le corps n'est plus rien, n'aperçoivent le Seigneur que dans la lumière du Thabor. Giotto a peint sur les murailles d'As-

sise ce Christ transfiguré, et nous l'y voyons tel que le moyen âge l'adorait, laissant percer à travers ses membres les rayons de la divinité, la tête couronnée de gloire sous les fouets des bourreaux comme dans le triomphe de la Résurrection. C'est là l'image qui convenait aux siècles de foi et de charité, plus occupés d'imiter ce modèle que de le mettre dans tout son jour.

Dans les âges suivants, la Vie de Jésus prit une forme plus doctrinale. Jansénius de Gand, Salméron, Tillemont, Calmet, enrichirent leurs commentaires de trésors d'érudition ; malheureusement ils n'ont pas fondu leurs recherches dans un récit qui rendit au naturel la vie du Sauveur. Le P. de Ligny mit à profit les travaux de ses devanciers ; comme eux toutefois, négligeant les règles de l'art, il se contenta de disposer par ordre chronologique les textes de l'Évangile, et d'y insérer les gloses nécessaires pour rattacher les citations. Même après lui, il reste à écrire une histoire de Jésus-Christ.

Mais tandis que ces interprètes ramassaient dans leurs ouvrages la tradition de dix-huit siècles, la Réforme, après avoir renversé en Allemagne la foi de nos pères, commençait à ébranler son propre fondement. Les livres saints, longtemps respectés, se virent à leur tour assaillis par l'erreur ; authenticité, véracité, inspiration, tout fut mis en doute. Strauss en vint à faire de Jésus un personnage fabuleux, Baur à regarder l'Évangile comme une légende reposant sur un fond historique, mais imaginaire dans ses prodiges. Une entreprise si hasardée sur d'antiques croyances n'était pas pour séduire le génie français, amoureux de la clarté ; il fallut l'art et l'imagination de M. Renan pour donner quelque lustre à ces inventions.

Le succès ne dura guère. L'Angleterre, toujours grave dans sa science, traitait de roman l'œuvre qui nous étonnait. L'Allemagne souriait de nous voir prendre pour le dernier mot de l'exégèse des théories réfutées chez elle. Anjourd'hui que reste-t-il de ce scandale ? Nulle doctrine, nulle école nouvelle ; un nom de plus à joindre aux Celse, aux Marcion, à tous ceux qui depuis dix-huit siècles attaquent la divinité de Jésus. Comme tant d'autres, ce dernier assaut a été vain et la fiction s'est évanouie, mais pour faire place à des théories plus redoutables parce qu'elles sont plus précieuses.

Dédaignant la tradition qui les eût éclairés, des interprètes téméraires ont voulu reconnaître dans les Évangiles des enseignements apostoliques grossis de nouveaux textes au cours des années. A leur sens, ces livres saints ne sont donc pas une histoire faite d'original, mais une compilation successive de récits ; et rien de plus ingénieux, mais aussi de plus arbitraire que les hypothèses variées à l'infini pour discerner les premiers linéaments de l'ouvrage que nous avons entre les mains. On voit où visent ces novateurs : refusant aux Évangiles une date assurée, ils en ruinent par là l'autorité ; car quelle créance accorder à des mémoires confus sortis de mille mains et dans les temps les plus divers ? Ce point accordé, c'en était fait de toute certitude sur la vie de Jésus.

Aussi, tout ce qui portait un cœur chrétien s'est-il levé pour défendre la parole sainte. Des prodiges d'érudition ont été accomplis, et l'Église protestante, d'où le mal est parti, n'a pas été la dernière à la conjurer. Au nom du libre examen lui-même, la vérité demeure du côté de la tradition, nos Évangiles sont bien l'œuvre de ceux qui ont vu le Maître ou entendu ses apôtres. Écrits au souffle de Dieu, indépendants l'un de l'autre, ils présentent un éclat de vérité que rien ne peut obscurcir.

On nous pardonnera de ne point reproduire ici les preuves qui mettent hors de doute l'authenticité et la véracité de ces témoignages : un volume n'y suffirait pas. Le plus sage est de renvoyer aux apologistes, qui les ont victorieusement défendus, et de poursuivre le dessein que nous avons indiqué plus haut : tirer de l'Évangile une histoire de Jésus et rapprocher les quatre témoins sacrés, afin de montrer comment leurs récits, divers de forme, d'intention, d'origine, s'expliquent et se confirment. Pour atteindre ce but, voici quels guides nous suivrons :

Le premier et le plus sûr de tous est l'Évangile. Nous le possédons dans la langue même qu'employèrent les historiens sacrés, et il faut le lire sous cette forme originale pour en sentir tout le charme ; mais il convient aussi de ne pas négliger les versions qui ont été composées dès les premiers jours, car en même temps qu'elles éclairent le sens du texte, elles permettent de décider entre les variantes. Nul ignore, en effet, qu'il ne reste plus de manuscrits grecs des trois premiers siècles, et qu'ainsi les plus anciens exemplaires ne sont que des copies faites trois cents ans après le temps où vivaient les évangélistes. Durant cette longue transmission, les leçons diverses se sont multipliées ; or, pour assurer la vraie, aucune autorité ne vaut les traductions écrites par les disciples des apôtres, car elles reflètent les Évangiles grecs tels qu'ils étaient à l'origine de l'Église.

Sur cette question il importe également de consulter les premiers Pères, leur prédication n'étant qu'un commentaire de la Bonne Nouvelle, reproduit l'Évangile presque en entier, et par suite, nous retrouvons, dans leurs homélies, autant de textes antérieurs à ceux que nous possédons. Mais c'est principalement pour l'explication de la parole sainte qu'ils demeureront toujours nos maîtres. Nulle recherche, nulle science, si profonde soit-elle, ne nous rendra ce qu'ils avaient alors : le monde tel que Jésus l'avait connu, le même aspect des lieux et des choses, et surtout l'entretien des fidèles qui, ayant vécu près des apôtres, pouvaient rapporter leurs instructions. Ces circonstances réunies donnent à l'autorité des Pères un tel éclat, que les théologiens protestants eux-mêmes en ont été frappés. Ils l'avouent : " S'écarter d'un sentiment commun parmi eux, c'est une folie et une absurdité, c'est lutter contre l'élan invincible d'un torrent. " Nous employons à dessein les expressions de Waterland et de Bull : dictées par le libre examen, elles ne sont pas moins rigoureuses que les règles du concile de Trente.

Nous veillerons donc à suivre exactement la tradition en inter-

prétant les paroles du Sauveur, qui sont le fondement inébranlable du dogme chrétien. Nulle place ici pour les nouveautés, car la vérité est immuable. Mais il ne suffit pas, dans une Vie du Christ, d'exposer la doctrine évangélique ; il faut décrire les lieux où s'écoulèrent les jours du Sauveur, demander à l'histoire contemporaine quelles pensées occupaient les esprits, quels hommes entouraient Jésus. Sur tous ces points les Évangiles sont sobres de détails ; écrits pour des lecteurs qui avaient sous les yeux la vie de l'Orient, ils font constamment allusion à des coutumes différentes des nôtres, et supposent familières des mœurs auxquelles nous sommes plus ou moins étrangers. C'est ce monde évanoui qu'il convient de ranimer, pour que l'Évangile soit compris comme il le fut au temps de son apparition.

Or il semble que tout soit mûr pour cette restauration du passé. Jamais l'Orient ne fut mieux connu ; les paraphrases araméennes, les traditions contenues dans le Talmud et les écrivains juifs ont été longuement étudiées ; l'Égypte et l'Assyrie, qui laissèrent en Judée de si profonds vestiges, révèlent enfin le secret de leurs institutions ; en un mot, la science des antiquités hébraïques est devenue aussi complète et aussi lumineuse que l'archéologie de la Grèce et de Rome. En même temps, de savants travaux de chronologie, appuyés sur les calculs astronomiques, fixent les dates, les mois et les jours. Qui ne voit les facilités que procurent de si vastes études ? Nous ne pouvons donner ici le long détail des auteurs auxquels nous sommes redevable. Une liste de ceux que nous avons étudiés se trouve en tête de ce volume et montre que nous avons beaucoup emprunté à l'Allemagne et à l'Angleterre. Toutefois, quelle que fût notre estime pour nos devanciers, nous avons été fidèles à remonter aux sources et à ne rien accepter que sur de graves témoignages.

Un précieux avantage est venu se joindre à tant d'autres et nous à permis de faire mieux connaître les lieux où vécut le Sauveur. Entourés d'amis qui nous prêtaient un concours aussi intelligent qu'affectueux, nous avons parcouru la terre sainte "de Dan à Bersabée," de Gaza à Tyr et au Liban, suivant le Maître pas à pas, aux collines témoins de sa naissance, dans le pays de mort où il fut tenté, sur les rives du lac qu'il aima. Partout nous avons retrouvé le monde vu par Jésus : les cités, les portes se fermant dès que l'unique flambeau s'allume pour éclairer la maison ; les troupes de chiens parcourant les rues désertes et léchant les plaies du mendiant étendu au seuil du riche ; les noces avec leur pompe, la salle du festin, les convives couchés sur la pourpre et le fin lin ; les deuil bruyants menés au son de flûtes et des lamentations ; à l'entrée des villes, les aveugles répétant une plainte monotone, les lépreux montrant leur plaies avec des cris déchirants ; au désert de Jéricho, le sentier courant sur les collines sauvages, et le Bédouin, aux yeux creusés par la faim, épiant aujourd'hui comme alors le voyageur qui tombera sous ses coups. Ces scènes sont toutes dans l'Évangile indiquées d'un mot, d'un trait : vues à la lumière de l'Orient, elles recouvrent leur premier éclat.

Il nous reste à dire quelles règles nous avons suivies pour établir l'enchaînement du récit. Saint Luc en donne l'ordre pour l'enfance de Jésus ; saint Jean, pour les débuts du ministère, et ce dernier va parfois jusqu'à marquer les jours et les heures. Malheureusement son témoignage fait défaut pour toute la vie publique, ou du moins ne fournit que des incidents choisis avec le dessein manifeste de mettre en relief la divinité du Sauveur. C'est dans les synoptiques qu'il faut découvrir la suite des faits. Or nulle recherche n'est plus délicate ; car les Évangiles, comme l'indique leur nom, sont une Bonne Nouvelle, une prédication, où les apôtres s'appliquent non à donner un récit complet et des dates précises, mais à montrer Jésus tel qu'ils l'adorent : saint Matthieu comme le Messie Roi, saint Marc comme le Fils de Dieu, saint Luc comme le Sauveur du monde. Chacun d'eux, occupé de l'objet qu'il a en vue, ne raconte que ce qui revient plus particulièrement à son dessein.

Saint Matthieu sacrifie même résolument la chronologie pour rapprocher des prodiges accomplis en diverses circonstances, des paraboles que le Christ ne proposa sans doute pas au même temps. Le but de l'Évangéliste, en rassemblant les discours, les miracles, les paraboles du Sauveur, est de ramasser ces rayons de lumière épars dans la vie de Jésus et de les rendre ainsi plus glorieux.

Saint Marc et saint Luc n'ont pas négligé à ce point la succession des faits, ce dernier même marque en termes exprès qu'il a dessein de s'y conformer. " Comme plusieurs, dit-il en son prologue, ont entrepris de composer le récit des choses qui sont crues parmi nous, selon que nous les ont transmises ceux qui, dès le commencement, les ont vues eux-mêmes et ont été les ministres de la parole, j'ai eu moi-même aussi la pensée, après avoir suivi exactement toutes ces choses depuis leur origine, de vous les raconter par ordre, très excellent Théophile, afin que vous reconnaissiez la vérité de ce qui a été enseigné. " Ces paroles indiquent clairement que saint Luc veut laisser à Théophile non seulement un témoignage authentique de la prédication des apôtres, mais une œuvre qui s'accorde avec les règles de l'histoire. Aussi, pour lui assurer une entière créance, rappelle-t-il qu'il a étudié soigneusement les faits, qu'il les expose depuis l'origine, avec exactitude, et dans l'ordre où ils se sont accomplis. C'est donc lui qui sera notre guide pour disposer les événements racontés par les trois synoptiques, et nous le suivrons avec d'autant plus de confiance que son récit s'ajuste ordinairement avec celui de saint Marc.

Nous savons trop quelles difficultés présente cette discussion des temps pour prétendre imposer l'arrangement que nous avons adopté dans la Vie du Seigneur. L'important était de marquer aux événements principaux une date certaine, car, qu'il faille mettre quelques semaines plus tôt ou plus tard tel miracle, telle parole du Maître, cette diversité touche peu la suite de son histoire. Pour les moindres faits, dont l'ordre demeure sujet de contestation nous avons dû nous réduire au parti le plus vraisemblable, indiquant dans les notes et l'Appendice les raisons qui appuient notre sentiment.

Quelque soin que des amis dévoués aient pris de corriger ce travail, plus d'une erreur, sans doute, nous est échappée, et l'œuvre demeure indigne du sujet. Nous ne trouvons d'assurance que dans notre fidélité à la tradition, dont la voix, plus éloquente de siècle en siècle, est sans rivale pour commenter les actes du Sauveur. Plaise à Dieu qu'en passant sur nos lèvres, elle n'ait rien perdu de sa force ! Que sa vertu touche les cœurs et y ranime la foi en Jésus ! Plus que jamais l'aide de ce Maître divin est nécessaire, car les dernières années du siècle deviennent menaçantes. Un secret ébranlement alarme les plus fermes ; la licence apparaît dans les esprits, la division dans la société ; le Christ n'est plus là pour consoler les misérables, et ceux-ci, ployés sous le joug, le secouent avec colère ; riches et puissants invoquent un sauveur. De sauveur, il n'y en a d'autre que Jésus. A lui est attaché ce que le monde, ce que notre patrie garde encore d'espérance. Affaiblie, partagée, pressée de toute part, elle se relèvera le jour où ses enfants unis au Christ n'auront qu'un cœur et qu'une âme. Puissent nos humbles efforts n'être pas inutiles à une régénération que tous les vœux appellent ! C'est l'unique fin de ce livre et la seule gloire que nous lui souhaiions.

Mgr BAUNARD

RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

LE COMBAT DE LA FOI

ETUDES BIOGRAPHIQUES ET APOLOGÉTIQUES

LE DOUTE ET SES VICTIMES

DANS LE SIECLE PRESENT

8^e édition augmentée. In-1.....Prix : 95 cts

Mgr Baunard en racontant les œuvres, la vie et la mort des plus illustres victimes du doute, ce mal de notre époque, s'est proposé d'offrir une série de récits intéressants ou instructifs ; il a voulu que la peinture de ces déplorables égarements pût devenir un avertissement salutaire pour ceux qui sont sur la pente fatale du doute. Il fait comparaitre *Jouffroy, Maine de Biran, Santa Rosa, Georges Farcy, Victor Cousin, Scherer, lord Byron, Schiller, Léopardi, Alfred de Mussel, Régisippe Morcau*, etc. Ces vies intimes, retracer avec une sincérité et une émotion qui gagnent le lecteur, sont précédées d'une brillante introduction, où sont exposés avec un rare talent d'analyse la nature du doute, ses causes et ses effets.

Voir l'autre partie à la page 340)

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE
SAINT PIERRE

ET

LES PREMIÈRES ANNÉES DU CHRISTIANISME

Par L'ABBÉ C. FOUARD

PROFESSEUR HONORAIRE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE ROUEN

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

1 vol. in-12.....Prix : \$1.00

L'article qui suit est extrait de ce livre.

Le titre de ce livre n'est pas celui que nous lui destinions. Dans notre premier dessein, le nom de S. Paul eût dominé sur tout le récit des origines chrétiennes ; nous voulions témoigner par là que le grand apôtre avait eu, dans cette constitution, une telle prépondérance, que l'histoire de l'Église naissante eût aussi la sienne. Mais à mesure qu'avancait l'ouvrage, une autre figure, se substituant à celle que nous nous efforcions de crayonner, se formait, pour ainsi dire, des traits même de la première. La place destinée à l'apôtre des gentils, le chef des Douze était venu l'occuper.

Pierre, en effet, tient le principal rôle durant ce premier âge de l'Église ; il dirige le collège apostolique, il agit, décide, organise. Ministre de l'Esprit divin, il va où le pousse le souffle d'en haut, souvent aveugle, parfois résistant d'instinct comme sur la terrasse de Joppé, mais enfin cédant à l'ordre du Maître et se rendant à la grâce. Par Pierre, quinze ans environ après la Pentecôte, Jésus a constitué l'Église dans ses parties essentielles. Le corps possède tous ses organes, qui ne feront désormais que se développer : l'Évangile prêché par les apôtres ; la hiérarchie fondée ; les diacres, le sacerdoce établis dans les diverses communautés ; l'épiscopat distinct à Jérusalem, à Rome même ; la fraction du pain, autour de laquelle se concentrera toute la liturgie ; les sacrements, le baptême, la confirmation, l'ordre ; enfin l'Église détachée de la Synagogue. Le principal de l'œuvre nous apparaît achevé avant que Paul ne commence. Loin de primer alors, Saul de Tarse n'est qu'un simple laïque, méditant les révélations du Seigneur ; s'il parle devant les synagogues de Damas et de Jérusalem, c'est par occasion seulement et en subalterne. Il demeure dans cette situation inférieure, les sept ou huit années qui suivent sa conversion (de 37 à 45), jusqu'au jour où les anciens d'Antioche, lui imposant les mains, le livrent à la grâce. Pierre est donc tout dès la naissance du christianisme, et son nom devait être mis en tête d'une étude sur les Origines de l'Église.

Les Actes sont notre principale source pour l'histoire des premières années. Toutefois nous ne sommes pas réduits à ce seul document, car sur plusieurs faits, dont le texte sacré ne touche qu'un mot, les Talmudistes, Josèphe, Philon, les historiens de la

Grèce et de Rome ajoutent à l'esquisse de S. Luc mainte circonstance et de précieux détails ; nous y aurons souvent recours.

En ce qui concerne proprement le prince des apôtres il faut convenir qu'après sa miraculeuse délivrance de la prison de Jérusalem, son ministère est peu connu. S. Luc le montre présent au concile de Jérusalem, S. Paul raconte la discussion qu'il eut avec lui à Antioche : là se bornent les témoignages inspirés, Tout incertaines que sont les traditions sur lesquelles s'appuie la suite de son histoire, nous n'avons pas laissé de les recueillir, parce que, au milieu de renseignements moins assurés, deux traits nous semblent dignes de foi : l'un, que S. Pierre fit de Rome le siège principal de son apostolat, l'autre, qu'il parut en cette ville dès le règne de Claude.

Sur ce dernier point, la critique moderne est dédaigneuse à l'excès. Ce prompt voyage de l'apôtre, mentionné par Eusèbe et S. Jérôme, devient pour certains auteurs " un malheureux système qui ne peut plus avoir un seul défenseur raisonnable ". A ces décisions dogmatiques, il nous sera permis d'opposer les vingt cinq années de pontificat de S. Pierre inscrites dès la fin du 1^{er} siècle sur les catalogues pontificaux de l'Église romaine, le souvenir d'une double venue de l'apôtre à Rome, conservé en même temps par la liturgie et les monuments archéologiques, tout un ensemble de traditions dont nos adversaires ne peuvent expliquer l'origine, et qui appuient la chronologie adoptée par les historiens du 1^{er} et du 2^e siècle. Rejeter ces raisons parce que, prise séparément, elles ne suffisent pas à lever tous les doutes, c'est fausser les règles de la critique. De simples indices, des témoignages vagues ou mêlés d'erreurs, mais visant tous au même point, peuvent, lorsqu'on les rapproche, s'éclairer, s'épurer, se fortifier l'un l'autre ; dispersés, ce n'étaient que des lueurs, en faisceau ils jettent de vraies clartés. L'essentiel était de ne point attribuer à une induction, si autorisée qu'elle paraisse, la même certitude qu'aux événements attestés par des contemporains : nous n'avons pas failli à ce devoir.

Quelle opinion que l'on tienne sur le commencement du pontificat romain, les traditions alléguées plus haut indiquent au moins que Pierre eut deux centres principaux d'action : Jérusalem avant la dispersion des apôtres, Rome dans les années qui suivirent. Cette conclusion, que nulle critique modérée ne rejettera, nous a permis de ne pas laisser le ministère de l'apôtre brusquement interrompu par son emprisonnement, mais de montrer où l'Esprit de Dieu tourna les regards de Pierre et quel monde nouveau s'ouvrit alors devant lui. Nous nous sommes restreint à ces vues générales, renvoyant en leur temps les rares incidents de son apostolat qui sont connus, et dont le détail est intimement mêlé à la vie de S. Paul.

L'Église de Jérusalem sous les apôtres, l'établissement dans Rome du siège de Pierre, tel est donc le double sujet qui partage ce livre. Dans la dernière moitié du volume, la nécessité d'exposer impartialement l'état religieux et moral de l'empire romain, que nos contemporains défigurent, nous a contraint de faire œuvre

d'apologiste plutôt que d'historien. Notre tâche était plus aisée pour la première partie, S. Luc ayant laissé de l'Église à Jérusalem un tableau dont les traits et le coloris restent vivants. Les rationalistes, à la vérité, prétendent n'y voir qu'un assemblage de morceaux sans valeur historique ; mais il suffira d'étudier l'origine et la composition de l'œuvre, pour comprendre que leur défiance est le résultat de préventions, non la conséquence d'un examen sérieux.

L'auteur des Actes rappelle en commençant qu'il a donné "un premier discours de tout ce que Jésus a fait et enseigné". Nul doute que l'ouvrage ainsi désigné ne soit notre troisième Évangile, car les deux livres, dédiés également à Théophile, gardent une telle conformité de style et de pensées, que les critiques les plus méfiants n'hésitent point à y reconnaître la même main. L'écrivain des Actes ne se déclare pas seulement évangéliste ; au cours de son récit, il se range parmi les compagnons de S. Paul, et en usant constamment du mot "nous" à partir du *xvii* chapitre, il se donne pour témoin des faits. Quant à son nom, s'il n'est pas écrit dans les Actes, nous le connaissons d'après les traditions, et le titre donné au troisième Évangile par tous les manuscrits. Ce nom est *Lucanus* ou *Lucas*, et il désigne le personnage chrétien dont les lettres de S. Paul louent par trois fois le dévouement. "Luc, le médecin, notre très cher frère." (Coloss., *iv*, 14.) "Luc est seul avec moi." (II Tim., *iv*, 11.) "Epaphras... vous salue avec Marc, Aristarque, Démas et Luc, qui sont mes aides et mes compagnons." (Philem., 23, 24.) Nos adversaires eux-mêmes reconnaissent la légitimité de ces déductions ; pour eux comme pour nous "l'auteur du troisième Évangile et des Actes est bien réellement Luc, disciple de Paul".

L'histoire possède donc sur les origines de l'Église le témoignage d'un contemporain, homme grave, instruit, mêlé aux faits qu'il raconte, aux personnes dont il cite les paroles et les actes. Nous ne pouvions souhaiter à notre foi de fondement plus solide ; aussi rien n'est omis pour l'ébranler, et ruiner du même coup l'autorité du récit. On s'efforce surtout de retarder le plus possible l'année où le livre fut écrit : ingrat labeur, car, aux yeux de tout homme non prévenu, les Actes portent équivalement leur date. Après avoir conduit à Rome S. Paul captif, ils terminent par ces mots : "Paul ensuite demeura deux ans entiers dans un logis qu'il avait loué, où il recevait tous ceux qui le venaient voir, prêchant le royaume de Dieu, et enseignant ce qui regarde le Seigneur Jésus-Christ avec toute liberté, sans que personne l'en empêchât." Les deux années que l'apôtre passa ainsi, presque libre, sous la surveillance d'un soldat romain, vont de 62 à 64. Ce fut alors que S. Luc acheva d'écrire les Actes ; on ne s'expliquerait pas autrement qu'il n'eût rien dit des événements qui suivirent, en particulier de la mort de l'apôtre, survenue quatre années plus tard,

Rien ne montre mieux la force de cet argument que les pitoyables raisons alléguées pour expliquer d'autre manière le brusque dénouement des actes. Les uns imaginent que, Théophile habitant

Rome, il devenait superflu de lui raconter ce qui se passa ensuite dans cette ville et sous ses yeux. Pour certains exégètes, le récit finit à l'arrivée de l'apôtre dans la capitale du monde, parce qu'à ce moment se trouve accomplie la prédiction que l'Évangile serait prêché " jusqu'aux extrémités de la terre ", ou encore cette parole du Seigneur : " Paul, ayez bon courage, car de même que vous avez rendu témoignage de moi dans Jérusalem, il faut aussi que vous me rendiez témoignage dans Rome. " Les plus avisés renoucent à de telles puérités. Ayant posé que toute prophétie est impossible, et trouvant la ruine de Jérusalem annoncée dans l'Évangile de S. Luc, ils en concluent que ce livre n'a paru qu'après l'an 70, et les Actes au plus tôt vers 72. Mais là encore l'historien se trouve trop près des événements pour qu'il soit facile d'ôter toute valeur à son témoignage, comme on se le propose en réalité. Force est donc de reculer la composition des Actes jusqu'en 80, afin de mettre un demi-siècle entre les premières années de l'Église et le moment où S. Luc écrivait : au gré de nos critiques, la formation d'une légende ne demande que ce laps de temps. Les seuls arguments apportés pour appuyer le choix de cette date sont des raisons de convenance : l'esprit du livre répondant au règne des Flaviens, le calme de ces jours se reflétant dans un récit doux, placide, indulgent à tous. On nous permettra de n'attacher qu'une médiocre importance, à ces rapprochements : des raisons de convenance, qui ne le sait ? il n'est rien que ne puisse tirer un esprit inventif.

Les attaques de nos adversaires ne portent pas également sur toutes les parties du livre ; ils ont surtout en vue les Actes de Pierre (du chapitre I au chapitre XII inclusivement) qu'ils rejettent, tandis qu'ils gardent ceux de Paul, l'ouvrage leur paraissant plus croyable à mesure qu'il s'approche de la fin. Pour justifier une distinction si arbitraire, on prétend que S. Luc connaissait mal la Palestine et le monde juif ; qu'il en parle sans exactitude, par ouï-dire, mêlant l'histoire aux légendes, dans une confusion inextricable. C'est oublier que l'écrivain, accompagnant Paul lors de son dernier voyage à Jérusalem, demeura près de lui à Césarée, durant les deux années de captivité que l'apôtre y passa, et que là, selon toute apparence, il recueillit les faits contenus dans les douze premiers chapitres des Actes. Quelque jeunesse qu'on prête en ce temps à S. Luc, il n'est pas, comme on l'insinue, d'une autre génération que les fondateurs du christianisme, car il a vu à Jérusalem Jacques le " frère du Seigneur ", à Césarée le diacre Philippe, à Rome S. Pierre. Ce qu'il n'a pas eu sous les yeux, son maître, Paul, le sait d'original. Lui-même d'ailleurs a pu tout apprendre des acteurs qui ont joué le principal rôle dans les scènes qu'il raconte. Pierre lui a révélé les commencements de l'Église de Jérusalem, ses prédications aux Juifs, la conversion de Corneille. " Reçu à Césarée dans la demeure de Philippe l'évangéliste, l'un des sept... demeurant plusieurs jours près de lui, l'auteur des Actes a entendu de sa bouche le récit des missions de Samarie, le baptême de l'eunuque éthiopien. De S. Paul, il tient le reste des évène-

ments qui remplissent la première partie de son livre : le jugement et le martyre d'Étienne auxquels Saul avait pris part, la conversion de l'apôtre que ce dernier racontait souvent. Si, puisant à de telles sources, Luc n'a pu démêler la vérité des fables qui la troublent, c'est à désespérer de toute certitude.

Il est vrai qu'on soupçonne l'auteur d'accommoder l'histoire à ses vues, d'en faire œuvre de parti. D'après cette supposition l'Église était alors partagée en deux factions : d'un côté Pierre et les judaïsants obstinés aux pratiques légales, de l'autre les sectateurs de Paul ardents à secouer le joug. Luc s'efforçait de concilier ses frères, de leur persuader que, sous d'apparentes discordes, ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme : tout incident qui ne revient point à ce dessein est par lui supprimé ou défiguré. La suite de notre récit montrera ce que pèsent ces rêveries, mais dès maintenant il est facile d'opposer que l'auteur des Actes, loin de cacher les dissensions de l'Église, en relève au contraire des traits nombreux. C'est lui qui nous expose le mieux ces divisions, qui en marque l'origine et les développements.

Dès les premiers chapitres, les causes du partage se découvrent dans l'attachement des chrétiens de Jérusalem au mosaïsme. Tous, étant Israélites, continuent à regarder l'observation de la Loi comme une condition essentielle du salut. Vainement Etienne leur fait entendre le cri d'affranchissement ; vainement Pierre lui-même proclame, au nom de Dieu, que gentils et juifs ont les mêmes droits au royaume des cieux, l'aversion pour les incirconcis n'en demeure pas moins au fond des cœurs. L'esprit dominant dans l'Église de Jérusalem est non seulement de conserver l'extérieur de la religion d'Israël, mais d'y assujettir les nouveaux fidèles. Les Actes en donnent preuve sur preuve : les chrétiens de la cité sainte surveillant Antioche et les conversions de païens qui s'y multiplient ; plus tard, quelques fanatiques d'entre eux venant en cette ville, "y troublant tout par leurs discours, renversant les âmes," au point que Paul et Barnabé sont contraints "de s'élever fortement à l'encontre", et finissent par obtenir du collège apostolique la condamnation de la doctrine : sans circoncision point de salut. Désavoués par les chefs de l'Église, les judaïsants gardent du moins pour eux ce qu'ils ne peuvent imposer à leurs frères de la gentilité. "Ils se multiplient par milliers et restent tous zélés pour la Loi," dit l'évêque de Jérusalem parlant de son troupeau : on le voit, sauf quelques pratiques nouvelles et la foi en Jésus, tout y demeurait juif d'aspect et de sentiments. Aussi, quand vers 59 Paul vint dans la cité sainte, S. Jacques le conjura-t-il de ménager les scrupules des fidèles. Entouré de ses prêtres, il l'avertit qu'on l'accusait "de renoncer à Moïse, de combattre la circoncision et les coutumes reçues", et il obtint que l'apôtre des gentils se purifierait solennellement dans le temple. S. Luc marque, par ces derniers traits, à quel point fut portée la division entre les zélateurs de Jérusalem et le commun des chrétiens ; mais ce n'est pas chez les apôtres qu'apparaît le partage ; s'élevant au-dessus des discussions, ils n'interviennent que pour tout concilier, tout finir.

Telle est dans les Actes la peinture de ces différends. Pour aller plus loin, et nous montrer l'Église entière, troupeau comme pasteurs, divisée en factions ennemies, il faut dénaturer les faits, abuser de quelques mots de S. Paul, qu'explique l'ardeur de la controverse ; il faut oublier qu'au fort de ces débats, l'apôtre, loin de rompre avec Jérusalem, quète en tous lieux pour cette même Église ; il faut enfin ne voir en S. Luc qu'un de ces esprits prévenus qui défigurent les faits sans scrupule, pour les adapter à leurs théories. Certes, il aurait pu prendre l'histoire de ce biais, atténuer les dissensions de l'Église, ou bien les colorer adroitement à nos yeux : rien de tel en ses récits, nous le voyons. Tout au contraire, la simplicité avec laquelle il annonce son dessein d'être précis devient une garantie de bonne foi, car faire montre d'exactitude quand on raconte aux contemporains des faits importants et publics, c'est éveiller leur attention, et appeler une critique plus sévère. S. Luc, décidé à tromper et assez fin pour y réussir, n'eût pas commis cette imprudence. Le temps d'ailleurs était-il aux artifices de langage, où nous excellons aujourd'hui ? Dans tout le Nouveau Testament, Paul, Jacques, Jude, Jean parlent sans détours ni déguisement ; il en va de même pour S. Luc : le ton des Actes décèle une âme sincère, honnête plus qu'habile.

Nos adversaires sentent si bien l'impossibilité de refuser ainsi toute créance au texte sacré, qu'ils y font les deux parts indiquées plus haut, et qu'ils consentent même à voir dans les derniers chapitres "les seules pages vraiment historiques que nous ayons sur les origines chrétiennes". L'unique motif de cette distinction, bien qu'on ne l'avoue guère, c'est que les miracles abondent au début du livre, et que la critique moderne les rejette en principe. Mais une telle prévention n'ébranle pas seulement les premiers chapitres, elle ruine l'ouvrage entier, car le récit des missions de S. Paul n'est pas moins rempli de prodiges. Les Épitres mêmes de l'apôtre, qu'on oppose à la narration de Luc comme des documents supérieurs et d'une sincérité incontestable, que deviennent-elles avec cette règle de critique ? S. Paul y parle, aux Galates, de ses révélations ; aux Romains, des miracles qu'il a opérés en tous pays depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie ; aux Corinthiens, des signes divins qui éclatent journellement dans chaque chrétienté, prophéties, guérisons, dons des langues. Aussi bien que l'auteur des Actes, l'apôtre voyait des merveilles dans l'Église naissante. Si cette foi ne l'a pas empêché, on nous le concède, de parler en historien, quelle raison de refuser au disciple ce que l'on accorde au maître ?

S. Paul d'ailleurs a pris soin d'autoriser l'œuvre de son évangéliste. Au temps où ce dernier achevait les Actes, l'apôtre écrivait sa lettre à Philémon ; il y nomme Luc comme travaillant près de lui, sous ses yeux. Il a donc lu le récit des origines chrétiennes et l'a approuvé. A sa suite, toute la tradition l'a reçu comme l'expression de la vérité, comme la parole même de l'apôtre des gentils. "Ce que Paul nous fait connaître sur les douze, dit S. Irénée, et ce que Luc en atteste, s'accorde de tout point, et n'est pour ainsi dire que le même témoignage."

Il serait facile de prolonger cette démonstration ; mais les raisons qui précèdent suffisent à qui les embrasse d'ensemble, d'un regard non prévenu, en simplicité et droiture d'âme. Qu'elles ne touchent point certains esprits, attachés aux seules vues de détail, ardents à soulever la poussière afin de tout obscurcir, nous n'en serons pas étonnés. Dans le domaine de l'histoire il y a des préjugés qui aveuglent à l'égal des passions. "Obscuratum est insipientes cor eorum," dit l'apôtre. A ces hommes plus préoccupés de nier le surnaturel que de discuter l'authenticité des Actes, nous nous contenterons de rappeler la parole du seul témoin qu'ils veulent entendre sur nos origines, le seul qui à leurs yeux ait autorité. Paul a prévu qu'on abuserait de sa prédication, comme le font nos "douleurs de miracles," qu'on la transformerait en une semence de mort. Avec une compassion généreuse, il a demandé merci pour ces ouvriers d'erreur ; mais en même temps il leur a prédit la victoire de la foi qu'ils attaquent vainement : "Grâces soient rendues au Dieu qui nous fait triompher en Jésus-Christ, et qui répand par nous en tous lieux la connaissance de son nom comme un parfum, ... parfum de mort pour les uns, de vie pour les autres... Car nous ne sommes pas comme plusieurs qui corrompent la parole de Dieu : nous la prêchons en toute sincérité de la part de Dieu, devant Dieu, dans le Christ."

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

ET

LA LIBERTÉ AUX ÉTATS-UNIS

Par Le Vicomte de MEAUX

1 volume in-12.....Prix : 88 cts

LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL GIBBONS A L'AUTOUR

CHER MONSIEUR,

Baltimore, 27 décembre 1892.

J'ai lu avec un vif intérêt aussi bien qu'avec un réel profit ce que vous avez écrit sur la situation sociale et religieuse des États-Unis. Vos pages sur *la diversité des cultes* m'ont particulièrement satisfait. Ces études dénotent une ampleur de vues, une profondeur de connaissances vraiment surprenantes chez un étranger. Elles ont été très rarement égalées, même par les écrivains américains, pour l'exactitude des informations et la justesse des appréciations, et ne pouvaient venir que d'un penseur pareillement capable d'observer et de généraliser.

Elles seront comparées sans désavantage aux travaux de votre illustre compatriote Tocqueville, qui a si bien décrit, il y a soixante ans, nos institutions politiques et sociales et qu'on cite encore aujourd'hui avec admiration.

Je suis heureux d'apprendre que vous allez publier ces pages en volume, et je suis sûr qu'elles seront lues en Amérique avec autant de plaisir qu'en France et en Europe. Il nous est avantageux, comme le dit le poète Burns, "de nous voir nous-mêmes, comme les autres nous voient," surtout quand il se rencontre, pour nous regarder, un esprit philosophique, et, pour nous dépeindre, une plume impartiale et bienveillante aussi affranchie des préjugés défavorables que peu disposée aux éloges immérités. J. CARD. GIBBONS, Archevêque de Baltimore.

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE

SAINT PAUL SES MISSIONS

Par L'ABBÉ C. FOUARD

1 fort vol. in-8.....Prix : \$1.88

L'article qui suit est extrait de ce livre.

Nous avons recueilli dans notre précédent volume ce que l'on connaît des premières années du christianisme (de l'an 30 à 45). L'Église s'y est montrée à nous naissant, se développant sous la main des apôtres, de Pierre surtout, leur chef et leur guide. Mais le bref récit des Actes, et les traditions, rares ou incertaines sur ces origines, ne nous ont fourni qu'une peinture indécise en bien des points. L'âge suivant (45 à 62) se présente dans un jour autrement vif. La narration de saint Luc, à partir du XIII^e chapitre des Actes, cesse d'être le mémorial de Pierre pour devenir celui de Paul; le premier s'efface du récit inspiré pour laisser la haute main à son frère d'apostolat dans la lutte contre le judaïsme.

Les péripéties de ce combat formant presque exclusivement le sujet du présent ouvrage, S. Paul y paraîtra seul, dominant, dirigeant l'œuvre dont il est spécialement chargé. A dessein, nous avons dégagé ainsi les missions de l'apôtre de tout détail étranger, parce que la partie des Actes où elles sont racontées et les lettres de S. Paul qui s'y rattachent ont la rare fortune d'être tenues pour authentiques par les critiques les plus outrés, C'est donc en pleine lumière de l'histoire que se dérouleront les événements décrits dans ce volume. On verra, d'après ces témoignages irrécusables, ce qu'étaient, une vingtaine d'années après la mort de Jésus, la foi à ce divin Sauveur, sa doctrine, son Église, tout le christianisme.

La seule réserve que nos adversaires opposent à la vérité des faits racontés par saint Luc touche les miracles, estimés par eux inacceptables. Nous avons dit dans notre préface de *Saint Pierre* ce que nous pensons de ce rejet arbitraire : nous n'y reviendrons pas. Quant aux six lettres écrites par l'apôtre durant ces dix-sept années quatre d'entre elles, les Epîtres aux Corinthiens, aux Galates, aux Romains, sont hors de conteste : les deux autres, adressées à l'église de Thessalonique, ne prêtent qu'à des objections si futiles que s'y arrêter est superflu, de l'aveu même des rationalistes. On en trouvera le détail et la facile réfutation dans tous les traités d'exégèse.

L'authenticité de ces Epîtres, mise hors de doute, est de conséquence pour notre récit, car si la suite des faits n'y apparaît pas comme les Actes, mieux qu'en ceux-ci le caractère de Paul s'y découvre au vif. Nous puiserons donc beaucoup dans les lettres de l'apôtre, sans les citer intégralement toutefois, certains passages ne pouvant être compris qu'à l'aide de commentaires qui ralentiraient l'histoire. Pour parer à de telles omissions, et mettre nos lecteurs en mesure d'y suppléer eux-mêmes, nous leur indiquons ici quelques causes des obscurités qu'ils rencontreront en ces écrits.

La principale vient du génie même de l'apôtre, surabondant de fécondité, d'une fougue qui ne souffrait ni délai ni entraves. Sa pensée, aussi prompte que puissante, embrassait à la fois toutes les faces de la vérité, sans se borner à la principale. L'effort, pour exprimer l'idée dans cette plénitude, enfantait la phrase telle que nous la trouvons dans les Epîtres, coupée, chargée d'incidentes qui ont le même relief que le trait capital, de développements qui déroutent et font oublier le point de départ. Appliquer à de telles œuvres nos règles d'analyse, y chercher un ordre méthodique, un juste équilibre des parties, est un soin aussi laborieux qu'inutile. L'unique moyen de les bien entendre est de les prendre pour ce qu'elles sont, la parole d'un homme de l'Orient recueillie telle qu'il l'improvisait. S. Paul, en effet, n'écrivait pas lui-même ; il dictait ses Epîtres, et se contentait d'ajouter à la fin quelques mots : "Je vous salue ici de ma propre main, moi, Paul. C'est là mon seing dans toutes mes lettres, j'écris ainsi : la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen !"

La lettre achevée, l'apôtre la relisait, sans regard aux fautes de style, aux phrases enchevêtrées ou brusquement rompues. Loin d'être choqué d'incessantes répétitions, il se plaisait à voir le même mot ramener et inculquer sa pensée maîtresse ; il relisait comme il dictait, trop plein du fond pour songer à la forme. Quelques notes jetées en marge paraissent les seules corrections à imaginer : ce sont elles peut-être qui, insérées dans le texte, en forment les parenthèses, encombrant, obscurcissent même certains passages.

Il convient d'ajouter que saint Paul, hébreu de race et d'éducation, s'adressait, non point à nous, hommes d'Occident, raisonnables et logiques, mais à Israël, à ses prosélytes, tous plus ou moins habitués aux arguties de la Synagogue. Or, pour le Juif, aucune vérité ne vaut, toute fondée en raison qu'elle paraisse, si le témoignage de l'Ecriture ne la confirme. De là, dans les lettres de saint Paul, le recours fréquent à l'Ancien Testament, des citations longuement commentées. Le langage de l'apôtre, dégagé de ces augmentations judaïques, devient autrement fort et saisissant. Nous l'avons ainsi allégé toutes les fois que les discussions de l'Ecriture embarrassaient la marche de la pensée, non certes pour dispenser nos lecteurs de méditer en son entier la parole apostolique. L'analyse qui restera sous leurs yeux ne va qu'à les guider dans le texte sacré et à leur permettre de se l'approprier.

Ce travail personnel est nécessaire à qui veut connaître saint Paul ; mais, une fois accompli, pour toujours il attache à lui, à ses lettres, si pénible parfois qu'en soit la lecture. L'esprit ne les abandonne, fatigué de la contention qu'elles imposent, que pour y revenir bientôt, et plus on les approfondit, plus l'attrait devient irrésistible, parce que, en nulle œuvre, l'auteur ne se révèle davantage. Il s'y montre dans les contrastes de son génie, ardent, fougueux, mais en même temps plein de tact, de présence d'esprit, de prudente réserve ; mêlant à une force d'âme indomptable des abattements douloureux ; d'une droiture inflexible, avisé toutefois, habile aux allusions couvertes, aux précautions oratoires. Tous ces mouvements de l'âme apparaissent dans les pages inspirées, et sous les formes les plus diverses : fine ironie, menaces, tendres supplications, larmes, cris déchirants. Seuls, la parole de Jésus dans l'Évangile, et dans l'Ancien Testament, les Psaumes d'Israël, émeuvent à ce point.

Nous n'avions pas à craindre, là où le cœur de Paul palpite, de fatiguer le lecteur. Nous avons cité, et d'autant plus au large, que les Actes ne donnent pas une idée complète du caractère de l'apôtre. On imaginerait en lui, à lire le seul récit de saint Luc, une nature puissante, énergique, capable de rompre et de dompter, mais sans grâce ni tendresse ; les Epîtres achèvent l'ébauche et nous montrent mêlées à cette force de volonté les qualités de cœur et d'âme qui rendent aimable. C'est par là que saint Paul se distingue des hommes qui, comme lui, ont mené le monde. L'orgueil et l'égoïsme sont habituels à ces dominateurs, leur personnalité écrasant ou absorbant tout. De tels génies peuvent subjuguier pour un temps, forcer l'obéissance, l'admiration ; ils ne se font point aimer. Les Epîtres de saint Paul nous le montreront d'une grandeur toute autre : l'égal des plus puissants par l'esprit, la vigueur de l'action, la maîtrise des âmes ; mais en même temps homme comme nous, aussi attachant par l'infirmité que par les générosités de sa nature. Avec la même loyauté qu'il nous découvrira les élans de son cœur, sa charité embrassant le monde et se donnant à tous, il ne cachera rien de ses misères, des disgrâces physiques qui mêlent à sa fierté native une touchante humilité. C'est par lui que nous connaissons l'état constant de maladie qui rendait son âme compatissante, prompte aux larmes, à toutes les émotions ; l'effroi qui le saisissait aux heures critiques ; " l'aiguillon de la chair, l'annee de Satan qui le souffletait."

Au spectacle de passions si diverses, si contraires parfois en une même vie, comment méconnaître que la singularité de cette grandeur ne vient point de la seule nature ? La grâce y a sa part. C'est Jésus qui a fait Paul doux et humble de cœur, qui lui a dévoilé dans l'amour chrétien l'accomplissement de toute justice ; c'est Jésus qui a transformé en " homme parfait dans le Christ" le Juif fanatique de Damas. L'apôtre l'a déclaré lui-même aux Galates dans un mot qui résume le présent ouvrage et en explique les apparentes contrariétés : " Je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi"

PARTIE LEGALE

Rédacteur : **A L B Y**

CONTRAINTE PAR CORPS — CESSION DE BIENS.

Re

CHARTRAND ET CAMPEAU.

C. S. Montréal.

Taschereau, *jugé*.

JUGÉ : Que la contrainte par corps doit cesser lorsque le débiteur fait une *cession de biens* pour le bénéfice de ses créanciers, et, qu'en conséquence, ce débiteur doit être mis en liberté.

Voici quelques uns des considérants de ce jugement tels que je les trouve rapportés par les journaux.

Considérant que pour les motifs énumérés dans le préambule de l'acte 12 Vict., chap. 42, la détention perpétuelle d'un débiteur n'est plus possible et qu'elle serait cependant infligée au défendeur dans l'espèce si, ayant cédé tous ses biens et étant sans aucune ressource actuelle ni moyen d'acquérir d'autres biens, il devait rester en prison jusqu'à l'accomplissement d'une condition rendue pour lui impossible, savoir le paiement d'un jugement considérable.

Considérant que la contrainte par corps des débiteurs, en matière civile, dès son origine en France, 1566, par l'ordonnance connue sous le titre d'Ordonnance de Moulins, devait cesser à la cession et abandonnement de leurs biens ; que l'ordonnance de 1666 en restreignant l'usage des contraintes par corps à certains cas déterminés, n'en a modifié ni l'exercice ni la cessation par la cession des biens et abandonnement du débiteur.

UNE DÉCISION IMPORTANTE

Dans une cause de Temperton vs. Russell et autres, la Cour d'Appel d'Angleterre, composée de lord Esher et des juges Lopes et Smith, vient de rendre une décision très importante sur une question qui, si elle se présente souvent en pratique, n'a pas encore, que nous sachions, été portée devant les tribunaux. Elle a décidé que le *boycottage* ren fait ceux qui s'en rendent coupables passibles de dommages envers ceux contre lesquels il est pratiqué.

Une certaine association ouvrière, dans le genre de la société des journaliers de bord, avait établi certains règlements pour les travaux de construction de bâtisses. Myers et Temperton, entre-

preneurs, refusèrent de se conformer à ces règlements. Là-dessus, l'association décida de les *boycotter*, c'est-à-dire d'empêcher le public de faire des affaires avec eux, en menaçant ceux qui en feraient, ou ceux qui traiteraient avec des personnes faisant affaires avec eux, de les priver d'ouvriers. Temperton, le demandeur dans la cause, était un des fournisseurs de matériaux de Myers et Temperton. La société voulut l'empêcher de traiter avec Myers et Temperton. Comme il ne voulait pas se soumettre à ses ordres, elle le *boycotta* à son tour, et essaya d'induire des gens qui avaient avec lui un contrat pour lui fournir des matériaux, de rompre ce contrat. Ces personnes, craignant d'être elles-mêmes *boycottées*, refusèrent de fournir ces matériaux. Là-dessus, Temperton, au lieu de poursuivre ses fournisseurs en exécution de leur contrat, poursuivit en dommages les membres du comité de l'association qui avaient ordonné de le *boycotter*.

La cause vint devant la Cour du Banc de la Reine, présidée par le juge Collins. Ce juge donna instruction au jury que si le demandeur avait prouvé à leur satisfaction qu'il avait souffert des dommages à raison du *boycot* prononcé contre lui, ils devaient rendre un verdict en sa faveur. Les jurés rapportèrent un verdict pour cinquante livres de dommages. Russel et ses *compagnons* portèrent la cause en appel, se plaignant de l'instruction donnée par le juge Collins. Mais la Cour d'Appel confirma à l'unanimité la décision du juge Collins.

L'Electeur, 20 Mai 1893.

LE DROIT NATUREL CONTRE LE DROIT ECRIT

Le droit naturel vient de l'emporter sur le droit écrit, c'est-à-dire sur un article organique prussien de 1803.

Une veuve Ludwig, catholique romaine, avait de son mariage avec un protestant, une fille, que le père s'était engagé à faire élever dans la religion catholique.

Après le décès du père, la Communauté protestante de Trèves réclama la garde de l'enfant et obtint la déchéance des droits de tutelle de la femme Ludwig.

Aussitôt, la mère, d'accord avec l'abbé Stœck, aumônier des hospices de Trèves, plaça sa fille dans une institution catholique du Luxembourg.

Le pasteur protestant Mayer porta plainte contre l'abbé Stœck et la femme Ludwig, les accusant d'avoir enlevé l'enfant d'un protestant. Le ministère public requit contre l'abbé Stœck 9 mois de prison, et contre la mère de l'enfant 6 mois.

Heureusement, le droit naturel prévalut chez les juges de Trèves, car l'abbé et la mère furent acquittés hier jeudi.

La Croix.

P. DE GROUSAZ-CRÉTET

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

OU LES DEUX PUISSANCES AU XVIII^e SIÈCLE

(1715-1789)

1 vol. in-12..... Prix : 88 cts

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.

Chapitre premier. POLITIQUE RELIGIEUSE DU RÉGENT (1715-1723) — Réveil du jansénisme à la fin du règne de Louis XIV. — Le vieux roi veut en finir avec la secte. — Sa mort. — Politique nouvelle du Régent. — Vains essais de pacification religieuse. — Appel des quatre évêques. — Le 3 octobre 1718, le cardinal de Noailles publie son appel longtemps tenu secret. — Ses démêlés avec le Régent. — *Le Corps de doctrine.* — Déclaration royale du 4 août 1720. — Son double échec devant le Parlement et devant le Grand Conseil. — Finalement enregistrée au Grand Conseil en lit de justice et au Parlement. — Mort du Régent.

Chapitre II. LA DIRECTION DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES AUX MAINS DE FLEURY (1723-1729). — Avènement du duc de Bourbon au pouvoir. — Fleury se réserve la direction des affaires ecclésiastiques. — Intrigues du cardinal de Noailles. — Ses négociations secrètes avec Rome. — *Les évêques pacifiques.* — Fleury et le duc de Bourbon cherchent mutuellement à se supplanter. — Fausse retraite du premier à Issy. — Exil du duc de Bourbon. — Le concile d'Embrun (1727). — Protestation des avocats. — Protestation de douze évêques. — Derniers actes du cardinal de Noailles. — Sa mort. — M. de Vintimille lui succède. — Heureux effets de son administration.

Chapitre III. LES DÉCLARATIONS ROYALES DU 24 MARS 1730 ET DU 18 AOUT 1732 (1730-1732). — Déclaration du 24 mars 1730. — L'affaire du curé de Saint-Barthélemy. — Le mémoire des avocats. — Arrêt du Conseil du 10 mars 1731 sur l'étendue des deux puissances. — La commission des *arpenteurs spirituels.* — Arrêt du Parlement du 7 septembre 1731 sur l'autorité des rois. — Le mandement de l'archevêque de Paris du 27 avril 1732. — Le Parlement suspend ses fonctions, puis les reprend par ordre du roi. — Le procureur général

reçu appelant comme d'abus du mandement de l'archevêque. — Arrêt cassé. — Magistrats exilés. — Déclaration du 18 août 1732 enregistrée dans un lit de justice du 3 septembre 1732. — Magistrats exilés. — Chambre des vacations. — Réconciliations.

Chapitre IV. L'ÉDIT SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE MAIN-MORTE. — L'IMPOSITION AU VINGTIÈME DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES (1733-1750). — Politique religieuse de Fleury. — Prudence et modération. — Les ennemis du cardinal. — Sa mort. — Situation du pouvoir royal. — L'assemblée du clergé de 1750 — Nouvelle législation sur les biens ecclésiastiques. — Projet d'imposer au vingtième les biens ecclésiastiques — Politique financière de M. de Machault. — Résistance du clergé.

Chapitre V. LES BILLETTS DE CONFESSION ET LES REFUS DE SACREMENTS (1750-1756). — Affaire du sieur Coffin. — Affaire du sieur Lemere. — Affaire du curé de Saint-Jean-de-Grève. — Affaire de la sœur Perpétue. — Etat de l'opinion sur les questions religieuses. — Les partis à la cour. — Ce que pense Louis XV. — Lettres-patentes portant évocation au Conseil des affaires du schisme. — Le Parlement refuse de les enregistrer. — Les grandes remontrances. — Le roi refuse de les recevoir. — Exil du Parlement. — Transfert de la Grand'-chambre à Pontoise. — Négociations entre le gouvernement et la magistrature. — Retour du Parlement à Paris. — Déclaration royale. — Triomphe complet du Parlement. — Sévérités à l'égard du clergé. — Présages de difficultés nouvelles avec le Parlement. — Le roi cherche à s'entendre avec le clergé. — L'assemblée du clergé de 1755 défère au Saint-Siège la question des billets de confession. — Longues négociations avec le pape Benoît XIV, conduites par le comte de Stainville. — Accord entre le pape et le roi. — Lettre encyclique du 16 octobre 1756. — Adhésion générale du clergé. — Mau-

vaise humeur du Parlement. — L'union des classes. — Lit de justice du 13 décembre 1756. — Démission des Enquêtes et des Requêtes.

Chapitre VI. LE MINISTÈRE DE BERNIS (1757-1758). — Attentat des Damiens. — Renvoi de M. de Machault et du comte d'Argenson. — Bernis entre au conseil. — Sa politique. — Sa disgrâce.

Chapitre VII. LA DESTRUCTION DE L'ORDRE DES JÉSUITES EN FRANCE (1759-1764). — Hostilité contre les jésuites. — Condamnation de la Société dans l'affaire du P. La Valette. — Dénonciation de l'abbé Chauvelin. — Arrêt ordonnant aux jésuites de produire leurs constitutions. — Louis XV se les fait remettre. — Commission nommée par le roi pour les examiner. — Déclaration royale interdisant au Parlement de statuer sur l'Institut avant le délai d'un an. — Arrêt de la Cour recevant le procureur général appelant comme d'abus sur les constitutions, et enregistrement de la déclaration royale. — Dispositions du ministère à l'égard des jésuites. — Sympathie que leur témoigne la famille royale. — Le roi les abandonne. — Déclaration de l'épiscopat en leur faveur. — Le P. de la Croix, provincial de France, soucrit la déclaration réclamée par la commission royale en faveur des libertés de l'Église gallicane. — Sentiment de la cour de Rome. — Echec du projet de la commission royale par suite du refus du Père général de nommer un vicaire général pour la France. — Arrêt du 7 août 1762 disant qu'il y a abus dans l'Institut des Jésuites et leur ordonnant de se séparer. — Eloquent mandement de Christophe de Beaumont pour leur justification. — Exil de l'archevêque. — Suppression de l'ordre dans tout le royaume (novembre 1764).

Chapitre VIII. LES ACTES DU CLERGÉ (1765-1766). — L'assemblée du clergé de 1765. — Les *Actes du clergé*. — Ils sont supprimés par arrêt du Parlement du 4 septembre 1765. — Arrêt du Conseil sur les droits des deux puissances. — Mémoire de l'assemblée du clergé de 1766 au sujet dudit arrêt. — Attitude générale de l'épiscopat conforme aux principes exposés dans les *Actes du clergé*. — Heureux effets du Concordat de 1516 sur les rapports des deux puissances. — Vote d'un don gratuit de douze millions au roi par l'assemblée de 1766. — Mode d'acquiescement.

Chapitre IX. LA DISGRACE DE CHOISEUL ET LE PARTI RELIGIEUX (1765-1774). — Mort de madame de Pompadour. — Réprimande adressée par le roi au Parlement de Paris, le 3 mars 1766. — Intrigues contre Choiseul. — Disgrâce de ce dernier. — Avènement au pouvoir de Maupeou, du duc d'Aiguillon et de l'abbé Terray, soutenus par madame du Barry. — Exil du Parlement. — Son remplacement par le Grand Conseil. — Satisfaction du parti religieux. — Mesures de clémence à l'égard du clergé. — Mort de Louis XV. — Changement de ministère à l'avènement de Louis XVI. — Rappel du Parlement.

Chapitre X. LA RÉFORME DES ORDRES RELIGIEUX (1765-1784). — La réforme des ordres religieux décidée dans l'assemblée générale du clergé de 1765. — Relâchement général de la discipline monastique. — La *commende*, source principale du mal. — Commission nommée pour la réforme des abus. — L'édit de 1768. — Son application par les commissaires royaux. — Réclamation de la Cour de Rome. — Résultat des travaux de la commission.

Chapitre XI. LA LUTTE DE L'ÉGLISE CONTRE L'INCÉRÉDULITÉ. — CONCORDS DE L'ÉTAT (1775-1785). — Décadence de la prédication chrétienne. — Les assemblées du clergé de 1760 à 1785 et la publication des livres impies. — Encouragement donné aux œuvres de polémique religieuse. — La censure de la Sorbonne. — La censure de l'État. — Mesures préventives et mesures répressives dirigées contre la propagation des mauvais livres. — *Projet de loi* sur la librairie soumis au roi par l'assemblée du clergé de 1785. — Opinion de Malesherbes sur la liberté de la presse.

Chapitre XII. L'ÉDIT DE 1787 SUR L'ÉTAT CIVIL DES PROTESTANTS (1787-1788). — État civil des protestants. — Résumé historique de la question. — *Projet* préparé sur l'ordre de Louis XV par Gilbert des Voisins sur la situation à faire aux protestants dans le royaume. — L'édit de novembre 1787. — Modifications apportées par le Parlement. — Remontrances du clergé dans son assemblée de 1788.

CONCLUSION.

APPENDICE I. — La feuille des bénéfices.

APPENDICE II. — Des charges et des revenus du degré.

APPENDICE III. — De la situation des ordres monastiques.

GAUTHIER DE LA CALPRENEDE

A JOSEPH LAVERGNE

Sur le printemps de ma jeunesse folle,
Je ressemblo.s l'hirondelle qui vole
Puis ça, puis là : l'âge me conduisoit
Sans peur ni soin où le cœur me disoit.
(CLÉMENT MAROT.)

I

EN QUERCY.

Le 1er juin 1623, l'aube commençait à paraître et blanchissait le faite des tourelles du petit château de la Calprenède. Les oiseaux s'éveillaient et voletaient déjà au-dessus du vieux manoir silencieux, dont tous les habitants paraissaient encore endormis. L'un d'eux cependant, le plus jeune de tous, Gauthier de Costes de la Calprenède, après une nuit d'insomnie, était déjà descendu à l'écurie et sellait son petit cheval noir, qui venait de manger un picon d'avoine.

Dès qu'il eut fini, Gauthier prit son cheval par la bride, le fit sortir doucement de l'écurie, ouvrit sans bruit la porte du château, et franchit à pied le pont-levis, dont les chaînes rouillées et enguirlandées de lierre et de clématites témoignaient qu'il ne s'était pas relevé depuis bien des années. Une fois arrivé de l'autre côté du fossé, Gauthier examina avec soin les harnais de son cheval, vérifia le contenu de sa bourse légère et de son petit portemanteau, assura bien le ceinturon qui soutenait son épée ; puis, sautant en selle avec autant de grâce et de vivacité qu'on devait l'attendre de ses dix-sept ans et de son humeur gasconne, il regarda encore une fois le manoir paternel, lui dit gaiement au revoir, et, piquant des deux, partit au grand galop.

On était alors en pleine fenaison : le jeune cavalier ne tarda pas à rencontrer un groupe de paysans, le râteau et la fourche sur l'épaule, et qui allaient commencer leur journée de travail. Ils le saluèrent tous, et il ralentit le pas de son cheval pour marcher quelques instants avec eux. Le plus jeune de la troupe lui demanda en patois : " Sans indiscretion, monsieur Gauthier, où allez-vous de si bon matin, et si brave ? "

" Je vais à Paris, " répondit-il d'un air triomphant.

" A Paris ! miséricorde ! " s'écrièrent tous les faneurs. " Mais vous reviendrez bientôt ? "

" J'espère que non, " dit Gauthier. " Je vais à la cour. Je ne veux pas passer ma vie à la campagne, comme mon grand-père et mon frère. J'irai à la guerre, je voyagerai. "

" Et vous partez tout seul, sans domestique ? " dit un garçon de quinze ans, nommé Colin Dordac.

" Pas un de nos gens n'a voulu me suivre. " dit Gauthier. " Dailleurs, ils sont trop vieux. "

" Voulez-vous m'emmener avec vous ? " dit Colin Dordac. " Je

ne vous demanderai que le vêtement et la nourriture: Je voudrais voir du pays, moi aussi."

" Cela m'irait," dit Gauthier; " mais je ne puis te donner un Cheval, et tu ne peux me suivre à pied."

" Qu'à cela ne tienne!" dit Colin, " Attendez-moi seulement deux petites heures, et j'aurai un cheval et mes habits du dimanche."

" Et la permission de ton père? y penses-tu seulement, tête de bique?" dit un vieux paysan.

" Oh!" dit Colin, " depuis que j'ai une belle-mère et une secuelle de petits frères, je suis de trop à la maison. Mon père me donnera la clef des champs et un de nos bidets sans se faire prier, j'en réponds."

" Mais," dit Gauthier, " je ne me soucie pas de t'attendre sur le chemin, et encore moins de retourner au château. Je me suis quasi enfui, pour épargner l'émotion des adieux. Mes grand-parents ont consenti hier à mon départ; mais, s'ils allaient se raviser, j'en serais fort marri. Donc, j'irai t'attendre à Montdragon, chez ma tante. Si à midi tu n'y es pas arrivé, je pars tout seul: tant pis pour toi!"

" C'est entendu" dit Colin Dordac.

Et, saluant les faneurs, qui lui souhaitèrent un bon voyage, Gauthier de la Calprenède reprit le galop, et disparut bientôt dans un nuage de poussière, qui doraient les premiers rayons du soleil levant.

Le château de la tante de Gauthier était situé sur une colline, et, tout petit et peu important qu'il fût, dominait toute la vallée, grâce à son piédestal de roches abruptes. Sibylle de la Calprenède, comtesse de Montdragon, ne l'avait pas quitté un seul jour depuis son veuvage. Ses deux fils faisaient leurs études au collège des jésuites, à Cahors, et madame de Montdragon vivait tort retirée, uniquement occupée à surveiller la culture de ses terres et à réparer les brèches faites à la fortune de ses enfants du temps que M. Montdragon avait suivi le roi Henri IV dans toutes ses guerres. Le château de Montdragon eût été un scrt triste séjour, sans la présence d'Alix de Castelflour, parente éloignée et pupille de la châtelaine. C'était une enfant de quinze ans, belle comme le jour, et si gaie, si active, qu'à elle seule elle animait tout le vieux manoir. Quelqu'un était malade, elle accourait à son chevet, le soignait, l'égayait, lui persuadait qu'il allait être guéri. Madame de Montdragon grondait-elle, Alix excusait les coupables, tout en donnant toujours raison à sa tante, et les grondait elle-même de si gentille façon, que les fâcheries étaient vite finies. Personne ne chantait, ne dansait mieux qu'elle, et, en même temps, aux lessives, aux confitures, aux soins du fruitier, à la surveillance de la basse-cour, de la cuisine et des travaux d'aiguille, elle était si habile, qu'elle en remontrait aux plus entendues. Madame de Montdragon, toute fière d'avoir formé cette jeune merveille, ne se pouvait passer d'elle, et le bruit courait qu'elle la destinait à son fils aîné, Bérenger de Montdragon, qui promettait d'être le plus beau cavalier du Quercy. Mais il était encore au collège, et la châtelaine n'avait jamais dit à personne un mot qui autorisât ces suppositions.

“ Où est ma tante ? ” demanda Gauthier au domestique, à qui il donna la bride de son cheval en mettant pied à terre au seuil du château.

“ Madame est sur-la terrasse, occupée avec les femmes de lessive, ” dit le valet. “ Mademoiselle Alix y est aussi. Faut-il les appeler ? ”

“ Non, ” dit Gauthier : “ Je préfère aller les surprendre. ”

Et, traversant la cour du château, il gagna une poterne qui donnait accès à la grande terrasse entourée d'un parapet crénelé, et d'où l'on découvrait une vue admirable. Cette terrasse était plantée de quatre rangées de vieux érables, à demi morts de vieillesse. Le vent qui régnait toute l'année à cette hauteur ne leur avait pas permis de grandir. Aux troncs nouveaux de ces arbres trapus étaient liées des cordes de crin, sur lesquelles la châtelaine de Montdragon, sa pupille et quelques femmes de service étendaient en ce moment le linge de la maison. Le soleil et le vent séchaient si vite draps et nappes, que les premières pièces étendues étaient bonnes à plier avant que toutes les cordes fussent achevées de garnir. Et, comme il arrive toujours en temps de lessive, le ciel se couvrait et menaçait d'un orage. Aussi, dès qu'Alix aperçut Gauthier, elle s'écria : “ Quel bonheur ! voici un aide qui nous vient ! — Vite, cousin Gauthier, venez ça : il y a de l'ouvrage pour vous céans. ”

“ Vous permettrez d'abord que je présente mes respects à ma tante, belle cousine ! ” dit Gauthier en la saluant.

“ Allez, ” dit Alix, “ mais faites vite, ou je vous déclare un chevalier fainéant et discourtois. ”

Gauthier se hâta de chercher sa tante entre les flottantes barrières de linge étendu ; mais madame de Montdragon, qui tenait fort au décorum et ne voulait pas recevoir le jeune gentilhomme en bonnet de nuit, s'était éclipsée. Elle reparut bientôt, ayant mis ses coiffes de veuve et fort grondé les valets d'avoir laissé entrer, sans l'annoncer, M. de la Calprenède. Celui-ci, s'avancant vers elle en faisant de grandes révérences, lui baisa la main, s'informa de l'état de sa santé et lui dit que, partant pour Paris, il n'avait pas voulu quitter le pays sans venir lui faire ses adieux.

Ce n'était pas tout à fait vrai : sans la proposition de Colin, il est probable que Gauthier ne se fût pas détourné de son chemin pour aller voir la châtelaine de Montdragon, qu'il n'aimait guère ; mais il était Gascon, et, après tout, ce petit conte ne laissait pas d'être galant.

“ Vous allez à Paris ! ” s'écria la châtelaine : “ hélas ! mon pauvre enfant quelle mouche vous pique ? Quel vertige vous prend ? Que n'entrez-vous plutôt au séminaire ? Que ne restez-vous à planter des choux ? ” Et ceci, et cela : la bonne dame commença une litanie de reproches, de questions, d'exclamations, plus embarrassantes les unes que les autres. Ce qu'entendant, Alix, s'approchant à pas légers, guetta le premier point d'orgue de cette musique, et s'écria : “ Chère tante, le ciel se couvre de plus en plus, et nous avons encore bien du linge à plier. Ordonnez, je vous prie, à M. de la Calprenède de nous aider, ou il y aura du dégât. ”

“ Y pensez-vous, mademoiselle ? ” dit madame de Montdragon. “ Ce n'est point affaire à un cavalier. Appelez les valets. ”

“ Non pas, ” dit Alix : “ ils ont les mains trop rudes, et déchiraient nos collets et nos manchettes ; il me faut les mains d'un gentilhomme, et, fut-il Hercule en personne, j'entends qu'il s'estime très heureux de nous aider. ”

“ J'en serai le plus content et le plus honoré du monde, belle cousine, ” dit Gauthier. “ Ordonnez : je ferai tout ce qu'il vous plaira, jusqu'à tourner le fuseau à vos pieds. ”

“ Oh ! je n'en demande pas tant, ” dit Alix ; “ mais aidez moi à plier ceci. ”

Ils se mirent à l'œuvre, et plièrent et rentrèrent en une demi-heure une quantité fabuleuse de linge. Les servantes, effrayées par le tonnerre qui commençait à gronder, se hâtaient, tout en faisant de grands signes de croix à chaque éclair. Enfin la besogne fut terminée heureusement, et toute la lessive mise en sûreté, au moment où la pluie, commençant à tomber en larges gouttes, obligea toute la compagnie à rentrer au château.

Le couvert fut mis alors. Gauthier, dont le jeune appétit était aiguë par sa course matinale, vit avec plaisir les apprêts d'un simple et abondant repas, dont la basse-cour, le saloir et le verger firent tous les frais. Tandis qu'il attaquait vigoureusement un énorme jambon, et que madame de Montdragon découpait des poulets nouveaux et des pigeons à la crapaudine, on entendit dans la cour le pas d'un cheval. Alix, courant à la fenêtre, s'écria : “ Voici un pauvre cavalier bien trempé ! l'eau ruisselle de ses habits comme d'un arrosoir. ”

“ C'est mon petit Colin Dordac, ” s'écria Gauthier, qui s'était levé aussi de table : “ il est fidèle au rendez-vous, malgré l'orage. Cela promet. Seriez-vous assez bonne, ma tante, pour ordonner à vos gens de faire sécher et restaurer ce pauvre garçon ? ”

“ Assurément, beau neveu, ” dit la châtelaine. “ Alix, veillez à cela, mon enfant. Dites à Léonard de lui donner des habits et de faire sécher les siens. ”

Alix se rendit à la cuisine, et Gauthier dit à sa tante qu'il emmenait Colin à Paris. Ce fut un nouveau thème à lamentations. “ Y pensez-vous ? ôter de la charrue cette honnête paysan ! et pour en faire quoi ? un fainéant, un laquais, un faquin ! O jeunesse imprudente ! ô jeunesse insensée ! ”

Pendant ce temps la pluie redoublait. On vint avertir madame de Montdragon que le toit d'une des tourelles était percé, et que l'eau du ciel tombait dans l'escalier. Elle y courut voir, laissant Alix et Gauthier achever de dîner tête à tête. Ils causèrent alors fort gaiement, et charmé de l'esprit de la jeune fille, qu'il n'avait jusqu'alors regardée que comme une enfant, Gauthier s'appliqua à faire valoir le sien. Ils se dirent les plus jolies choses du monde, en tout bien tout honneur, et ils riaient ensemble comme de vieux amis, lorsque madame de Montdragon rentra dans la salle, et modéra leur gaieté par son air sérieux. L'orage se prolongeant, elle décida que M. de la Calprenède ne pouvait songer à se remettre

en route que le lendemain matin, et lui proposa quelques moyens d'occuper son temps agréablement jusqu'au souper.

“ Nous avons trop à faire, ma nièce et moi, pour vous tenir compagnie, ” lui dit-elle, “ mais vous trouverez dans la salle d'armes et la bibliothèque de quoi vous divertir. ”

Elle introduisit Gauthier dans la première de ces pièces, lui remit la clef de l'autre, et se retira en lui disant que la cloche l'avertirait quand le souper serait servi.

Gauthier eût préféré causer ou faire de la musique avec Alix ; mais, n'ayant pas ce qu'il souhaitait, en garçon d'esprit il s'accommoda de ce qu'il avait, et, après avoir rapidement passé en revue les armures rouillées, les pertuisanes, les hallebardes, les arquebuses, les mousquets, les boucliers, enfin toutes les ferrailles offensives et défensives appendues aux murs de la salle d'armes, il entra dans la bibliothèque et se mit à examiner les volumes nombreux qu'elle contenait.

Bientôt il en découvrit un, contemporain de Froissard, et qui lui parut digne d'être examiné avec soin. C'était un manuscrit orné de miniatures, et contenant des histoires si merveilleuses, qu'il en oublia ses projets, son voyage, l'orage, la belle Alix, et lui-même. — Et, assis dans un grand fauteuil du temps de saint Louis, à peine éclairé par le jour qu'assombrissaient la tempête et les vitraux colorés, Gauthier de la Calprenède, captif d'un vieux romancier, passa six heures immobile et charmé dans la bibliothèque du château de Montdragon.

La cloche du souper ramena Gauthier à la réalité. Il se hâta de descendre et d'aller demander à un valet une brosse et de l'eau pour se débarrasser de la poussière des in-folio qu'il avait remués ; puis, l'essant son ombre de moustache, et prenant son feutre et ses gants à la main, il se dirigea vers la grande salle, où le souper était servi. Les deux châtelaines y entrèrent bientôt, accompagnées d'un vieux prêtre qui faisait les fonctions de chapelain à Montdragon, et qui venait de rentrer après avoir passé la journée à visiter les malades du voisinage. L'abbé dit le *Benedicite* ; on prit place à la table, qu'Alix avait ornée des fleurs cueillies sous la pluie, et le souper fut fort gai. — L'abbé avait jadis suivi le défunt seigneur de Montdragon à la cour de Henri IV. Il raconta mille choses intéressantes sur le règne de ce bon roi, si cher aux Gascons, et finalement il offrit à Gauthier une lettre de recommandation pour le marquis de Besnac, gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII, et dont l'appui pouvait être fort utile au jeune homme. Il fut convenu que l'abbé écrirait cette lettre le soir même, et que Gauthier partirait le lendemain, aussitôt après la messe de six heures et le déjeuner.

Le souper fini, les valets desservirent la table, la couvrirent d'un tapis, y posèrent une lampe à trois becs, un in-folio et un sablier, et se retirèrent. On vit alors entrer deux respectables duègnes, dont l'une avait été nourrice de M. de Montdragon, l'autre de sa femme. Chacune d'elles, armée d'une quenouille, s'assit sur un escabeau, un peu en arrière du fauteuil de madame de Montdragon.

à suivre

NOTES & RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

POUR AIDER LES ECCLÉSIASTIQUES A COMPOSER ET
A COMPLÉTER LEUR BIBLIOTHÈQUE

PREMIÈRE PARTIE

Livres de piété pour les ecclésiastiques

I. MÉDITATIONS, suite

LA RETRAITE SPIRITUELLE rédigée selon la méthode de saint Ignace par les PP. Debrosse et Aubry, comprend, sur feuilles détachées et numérotées, tous les différents exercices d'une retraite : méditations, lectures, considérations, et examens. Les méditations, au nombre de 39, sont distribuées par semaine dans l'ordre indiqué par saint Ignace. Il y a des considérations pour les ecclésiastiques, il y en a d'autres pour les séculiers : de même, outre les examens pour les ecclésiastiques, il y en a destinées aux religieux, sur l'esprit de leur état. Les ecclésiastiques qui peuvent avoir à diriger, dans les exercices d'une retraite, des confrères ou des laïcs, ou ceux qui font quelquefois leur retraite en particulier, pourront très avantageusement prendre cet ouvrage pour guide : ce n'est pas le texte de saint Ignace, mais c'est bien la même méthode, les mêmes enseignements et les mêmes conseils pratiques : les méditations, qui comprennent moins de quatre pages, sont très substantielles.

Le P. Tobie LOHNER est surtout connu par sa *Bibliotheca manualis concionatoria* : c'est le plus considérable de ses ouvrages. Il en a publié aussi un grand nombre d'autres, qui, sous le titre d'*Instructio practica*, traitent des différentes fonctions et obligations du prêtre : le huitième, celui que nous signalons à nos confrères, est consacré aux retraites sacerdotales. — La première partie contient un traité didactique sur les exercices spirituels en général, et en particulier sur les exercices de saint Ignace. Pour en déterminer la nature, l'auteur en étudie successivement les causes *finale, matérielle* (sujet des exercices), *formelle* (différents éléments de ces exercices), et *efficiente*. Il montre ensuite l'excellence des exercices d'après leurs attributs intrinsèques (et surtout d'après les douze fruits qu'on en doit tirer), et par les témoignages extrinsèques ; et il indique quelques moyens utiles pour

faire les exercices avec fruit. — La seconde partie renferme des modèles pratiques d'exercices pour les retraites sacerdotales. La première retraite, de huit jours, est composée d'après la "stricte méthode tracée par saint Ignace." Et en effet, c'est le texte de saint Ignace qui est présenté à nos réflexions, avec les développements de Lohner ; les méditations sont empruntées pour deux jours à chacune des semaines des "Exercices spirituels," et embrassent les trois vies : purgative, illuminative et unitive. Pour chaque jour l'auteur indique le but de la journée, et le *texte du jour* : il donne aussi le *sujet de la considération*, les lectures à faire, les notes à prendre, et les règles de discernement des esprits.

Pour la seconde retraite sacerdotale, également de huit jours, l'auteur adopte une marche nouvelle et dirige, comme il nous en avertit lui-même, toutes les méditations et toutes les considérations vers l'estime et la perfection de l'état sacerdotal. Ce n'est plus le texte de saint Ignace, mais c'est l'ordre de ses méditations, et le P. Lohner sait proposer à nos réflexions des pensées fortes, présentées avec concision et clarté, et enrichies de nombreux textes de l'Écriture et des Pères. Il n'assigne point d'autre livre de lecture que l'Imitation, laissant au directeur de la retraite le soin d'en choisir d'autres en rapport avec les dispositions des personnes ; mais il conseille d'ajouter à son ouvrage de pure doctrine, un ouvrage historique, par exemple la biographie de quelque saint prêtre, "pour que le retraitant, s'y regardant comme dans un miroir, comprenne mieux à quelle distance il s'est tenu d'un tel modèle, et s'anime à se réformer pour s'en rapprocher davantage."

La troisième retraite sacerdotale de huit jours est formée de méditations sur les paraboles. Notre-Seigneur a fait un fréquent et continu usage des paraboles : "Et sine parabolis non

loquebatur eis. " Pourquoi préféra-t-il ce mode d'instruction à tous les autres ? se demande l'auteur, et il répond : C'est, disent les interprètes de l'Écriture, que dans la parabole, le vice ou la vertu dont il s'agit étant mis sur le compte d'un autre que nous, nous portons un jugement plus désintéressé, plus sincère sur les torts ou les mérites des personnages mis en action, et faisant ensuite un retour sur nous-mêmes, nous apprécions mieux l'état heureux ou funeste de notre vie et nous sommes plus vivement excités à le conserver ou à le haïr. " C'est par une parabole que le prophète Nathan amena le roi David à reconnaître l'énormité de sa faute, et à dire *Peccavi*.— Cette retraite sur les paraboles offre aussi l'avantage de la variété. — De plus " les prêtres qui ont souvent à commenter dans leurs sermons les paraboles évangéliques, s'en acquitteront beaucoup mieux s'ils ont commencé par en faire le sujet de leur méditation, et si, dans cet exercice, ils ont allumé déjà le feu de leur zèle et le désir ardent du salut des âmes. "

Du reste, l'auteur ne donne, pour cette retraite, que les méditations, sans revenir sur les autres exercices, pour lesquels il faudra par conséquent consulter les indications données dans les retraites précédentes. Les paraboles méditées ont été distribuées dans l'ordre exigé par le plan habituel des exercices spirituels, les deux premiers jours étant consacrés aux paraboles qui nous rappellent la fin de l'homme : et la nécessité de nous purifier de tout péché, tandis que les quatre jours suivants on nous propose les paraboles se rapportant à l'imitation de Jésus-Christ par la pratique des vertus, pour les derniers jours être réservés à celles qui ont quelque rapport avec la Rédemption, la gloire du ciel et l'amour de Dieu. — Telles sont les trois retraites de huit jours que P. Lohner a disposées pour les ecclésiastiques. Nous estimons qu'elles peuvent faire le plus grand bien à ceux qui les utiliseront, et nous pensons que nos confrères pourront les utiliser non seulement pendant les jours d'une retraite, mais encore dans le cours de l'année : ces méditations de retraite sont capables de renouveler notre bonne volonté et notre ferveur, et il est bon d'y recourir fréquemment, celles surtout que nous savons nous

avoir fait une forte et salutaire impression.

Dans cette recommandation, nous n'excluons pas, bien au contraire, la seconde catégorie des retraites du P. Lohner, c'est-à-dire les modèles pratiques de méditations pour une retraite sacerdotale de trois jours. Ces retraites, au nombre de quatre, visent chacune un but spécial. La première est " à l'usage de ceux qui désirent examiner leur vocation au sacerdoce et faire choix devant Dieu d'un état de vie. " La seconde est " pour ceux qui veulent se préparer saintement à célébrer leur première messe ; mais elle embrasse les autres principales fonctions et obligations du prêtre, et peut être utile à tous. " La troisième retraite est " pour ceux qui, après avoir travaillé pendant quelque temps au salut des âmes, désirent se recueillir un peu. " La quatrième, " pour le prêtre qui désire faire une sérieuse pénitence, " étudie la chute et la pénitence de saint Pierre. Pour chacune de ces retraites, l'auteur ne donne que deux méditations pour chaque jour, afin, dit-il, de laisser plus de temps à la réflexion sur le choix à faire, ou à l'examen de conscience : il indique en outre la matière de cet examen, les lectures à faire, en un mot, il règle l'emploi du temps pour le reste de la journée.

Cette variété de plans de retraite, et le grand nombre de méditation ; qu'elle entraîne, comme aussi l'étude très complète sur les exercices spirituels qui remplit la moitié du premier volume, engageront peut-être nos confrères à introduire cet ouvrage dans leur bibliothèque : nous ne les en dissuadons pas.

L'ÉCOLE DU PRÊTRE de Tanner est une retraite de huit jours, à quatre méditations, ou plutôt quatre instructions par jour, qui embrasse toutes les vertus et tous les devoirs de l'état ecclésiastique. Après une introduction sur la nécessité et les conditions d'une bonne retraite, l'auteur étudie la vocation au sacerdoce, c'est-à-dire la fin que Jésus-Christ s'est proposée en instituant le sacerdoce, et la préparation au sacerdoce, au point de vue de la pureté d'intention, de la science, de la sainteté. Au deuxième jour, il considère le prêtre dans ses fonctions : à l'autel, en chaire, dans l'instruction de la jeunesse, au confes-

sionnal. Au troisième jour, il nous montre le prêtre dans sa vie publique, visitant les malades, affermissant les âmes faibles dans la foi, cherchant la paix dans la paroisse, et travaillant à extirper tout germe de corruption et à répandre les principes qui puissent fortifier la foi, l'obéissance, la moralité. Le quatrième jour est consacré à la vie privée, c'est-à-dire à la prière prescrite au prêtre, à l'économie qui lui est permise, au costume convenable, à l'édification qu'un prêtre doit donner. Il signale dans le cinquième jour les dangers auxquels est exposé le prêtre dans l'oisiveté, dans les sociétés, dans ses liaisons, dans sa propre maison. Le sixième jour envisage l'énormité du péché dans le prêtre, le scandale, l'endurcissement d'un mauvais prêtre, et la leçon que renferme l'exemple de Judas. Au septième jour, c'est le prêtre dans la reddition de ses comptes : le prêtre à l'article de la mort, devant son juge, en enfer, et devant l'opinion publique. Au huitième jour, c'est, comme conclusion de la retraite, le bonheur d'un bon prêtre, le bon ou le mauvais résultat d'une retraite.

Ces instructions, très détaillées et très complètes, sont en même temps très pressantes par la manière dont la vérité est présentée, et par les nombreuses citations de la sainte Ecriture et des Pères. On devine dans l'auteur un homme plein de zèle et d'expérience, qui connaît le cœur humain et en découvre hardiment les plaies pour indiquer le remède à appliquer. — Il est très utile, quelquefois même nécessaire que le prêtre dans une retraite soit commune, soit particulière, revécie en détail quelles sont ses obligations, et, par suite, quelles peuvent être ses fautes. Généralement le prédicateur d'une retraite ecclésiastique ne peut, dans le temps qu'on lui

donne, envisager toutes les vérités : il ne suffira pas à éclairer chacun des retraitants sur les points qui réclameraient de sa part une attention spéciale. Les réflexions pendant les temps libres et l'examen de conscience ne doivent pas se restreindre aux sujets traités pour tous : mais pour ces réflexions et cet examen, qui répondent à nos besoins personnels, nous avons besoin d'un guide ; et ce guide est quelquefois nécessaire pour nous faire connaître ces besoins personnels. *L'école du Prêtre* peut être ce guide. — Il le sera surtout pour les retraites faites en particulier ; il remplacera le prédicateur. Si la matière de ces deux volumes du P. Tanner ne peut pas être épuisée pendant le temps qui est ordinairement consacré chaque année à la retraite, qui nous empêchera de pioigner notre retraite en utilisant pour nos lectures spirituelles ou nos méditations le *Le Prêtre sanctifié dans la retraite* ? (c'est le sous-titre de l'ouvrage que nous apprécions).

Le traducteur a adapté aux mœurs françaises ce livre composé pour le clergé allemand. Peut-être n'a-t-il pas réussi complètement à lui donner une forme irréprochable : il eut mieux valu, pour éviter des phrases un peu obscures, renoncer à une traduction trop littérale. Nous pouvons présenter, comme une large compensation de cet inconvénient, *l'Examen à l'usage du Clergé* ajouté par M. l'abbé Bénard, et où il envisage successivement et dans le détail les devoirs généraux du prêtre soit envers Dieu, soit envers soi-même, soit envers le prochain, et les devoirs d'un pasteur dans le ministère paroissial : c'est un appendice nécessaire d'un guide de retraite ; il peut du reste être utilisé en temps ordinaire, et, à ce titre, il sera mentionné et apprécié plus tard.

A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs

RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS

CADIEUX & DEROME, DÉPOSITAIRES

ELEMENTA JURIS CANONICI

AD USUM

GALLIÆ SEMINARIORUM

AUCTORE

D. CRAISSON

2 vol. in-12.....Prix : \$1.38

BIBLIA SACRA

VULGATAE EDITIONIS

SIXTI PONTIFICIS MAXIMI

JUSSA RECOGNITA

ET

CLEMENTIS XIII

AUCTORITATE EDITA

1 fort vol in-8.....Prix : \$1.25

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90, A PARIS

CADIEUX & DEROME DÉPOSITAIRES

GRANDE SŒUR

Par M. AIGUEPERSE

1 volume in-12.....Prix : 63 cts

Paul, le héros du livre, a épousé, malgré les conseils de sa grande sœur, qui lui a servi de mère, une jeune mondaine, la belle Charlotte. La jeune femme ne rêve que fêtes, elle déserte à tout propos le foyer domestique, ne se plaît que dans le monde. Elle devient mère, et, dans sa fièvre du plaisir, elle abandonne le berceau de son fils mourant et ne rentre que lorsqu'il est expiré. Saisie par les remords et guidée par la grande sœur, elle revient à la vie de famille et se montre, ce qu'elle aurait dû toujours être, la femme d'intérieur, la femme chrétienne.

En résumé, roman intéressant, bien pensé et bien écrit.

DANS LE TOURBILLON DU MONDE

De A. Valdenz, traduit par J. du Rochay.

1 volume in-12.....Prix : 50 cts

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

TOLRA, EDITEUR, PARIS

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

LE QUART D'HEURE DU CHRETIEN

PRIÈRES, MÉDITATIONS ET SERMONS

Renfermant les plus belles Pensées des Saints-Pères
et de nos grands Auteurs sacrées sur les sujets les plus appropriés
aux besoins actuels

1o POUR LES DIMANCHES ET LES FETES*De N.-S., de la Sainte-Vierge et des Saints***2o POUR CHAQUE JOUR DE L'AVENT et du CAREME***Préparation aux Fêtes de Noel et de Pâques***3o POUR PLUSIEURS BETRAITES***Table d'Instructions***Par M. l'abbé J.-B. DESBOS**auteur du *Livre d'Or des âmes pieuses* (deuxième édition), et autres ouvrages.

CURÉ DE PONT-FROMENTIÈRE (Ardèche)

1 beau vol. in-18 de 1060 pages, orné d'une grav., papier fin \$1.00

Ouvrage honoré de nombreuses approbations épiscopales

Comme son aîné, le *Livre d'or des âmes pieuses*, ce nouveau livre de M. l'abbé DESBOS va obtenir les suffrages que lui souhaitent nos pieux et doctes évêques. Ce précieux manuel de piété et de science religieuse n'est-il pas, en effet, le complément indispensable du premier ? Les âmes d'élites qui désirent toujours s'instruire et se perfectionner dans la science du salut seront charmées d'y trouver, sous une forme agréable de méditations et de sermons, la suave et forte doctrine des chefs-d'œuvre qu'elles aiment tant à lire, mais qu'elles ne peuvent pas facilement se procurer.

Si tous les prêtres comprenaient l'utilité de cet ouvrage, comme un grand nombre nous l'ont déjà prouvé, il deviendrait bientôt un *nouveau Goffiné* entre les mains des pasteurs des fidèles, *Goffiné* plus complet et plus approprié aux besoins des temps présents. La lettre suivante, qui résume à elle seule d'une manière parfaite toutes celles que nous avons déjà reçues, en est la preuve la plus évidente. Que le vénère signataire, dont nous ne pouvons donner le nom par discrétion, nous pardonne de livrer ainsi sa courte lettre à la publicité : « *Merci à l'auteur et à l'éditeur du QUART D'HEURE DU CHRETIEN. Le temps pascal ne m'a pas permis de parcourir assez ce beau livre pour en faire l'éloge mérité. Mais ce que j'en ai vu me ravit d'admiration et de reconnaissance. C'est un prodige de typographie. Cet admirable volume (qui est un livre de poche) parfaitement imprimé, contient largement la matière de quatre volumes.—Quant au fond, un sermon choisi pour chaque dimanche et fête de l'année avec l'office du jour, etc... C'est une bibliothèque chrétienne et même ecclésiastique. Donc, je voudrais voir ce bel ouvrage aux mains de tous mes confrères et de tous les bons chrétiens. Aussi je viens déjà de le recommander autour de moi.*

« Agréé, etc., B....., chan., curé-doyen du Gd F. (Ile-et-Vilaine). »

JULES VIC, éditeur, Paris
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

Méditations à l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres

Par **L. BRANCHEREAU**, *supérieur du grand séminaire d'Orléans*

Elles ont pour objet : 1° Les **Vérités fondamentales** ; 2° les **Vertus** ; 3° les **Exercices de piété** ; 4° l'**Année liturgique** ; 5° les **Mystères de la Sainte Vierge** ; 6° les **Saints** ; 7° l'**Etat ecclésiastique**.—2ÈME ÉDITION

Quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés, \$3.00 reliés \$4.00

POLITESSE ET CONVENANCES ECCLESIASTIQUES

Par **L. BRANCHEREAU**

7 édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix : 88 cts

VICTOR RETAUX & FILS, éditeurs, Paris

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

GARCIA MORENO

PRÉSIDENT DE L'ÉQUATEUR

VENGEUR ET MARTYR DU DROIT CHRÉTIEN

(1821-1875.)

Par le **R. P. A. BERTHE**

DE LA CONGRÉGATION D. T. S. RÉDEMPTEUR

2 vol. in-8.....Prix : \$1.75

Le nom de Garcia Moreno est connu de tous les catholiques ; combien peu connaissent son œuvre. Cependant si jamais entreprise a pu mériter leur admiration, c'est celle de ce héros, qui a su affronter les préjugés et les passions de son époque pour donner à son peuple des institutions conformes au plus pur esprit de l'Eglise.

Garcia Moreno était un homme de foi et un homme de génie. Il a mis son génie au service de sa foi. De là sa grandeur qui domine toutes les célébrités du siècle, de là ses actions qui tiennent de la légende et auxquelles on ne croirait pas, si elles n'étaient d'hier.

J'ai lu, de la première ligne à la dernière, ces huit cents pages où nous trouvons une solution à tous les problèmes qui nous préoccupent. Je l'ai relu, la joie au cœur, ce livre qui défend à nos ennemis de traiter notre doctrine sociale de chimère. Un homme a aimé la vérité. Il a placé en elle sa confiance, et fort de son appui, n'attendant rien que de sa vertu, il a appliqué à sa patrie cette constitution chrétienne des Etats qui seule rend aux peuples la puissance et la prospérité.

C'est à la jeunesse chrétienne surtout qu'il appartient de lire la vie de Garcia Moreno. En la méditant, elle apprendra tout ce que le catholique doit apprendre de nos jours où chacun est mélé, soit de loin, soit de près, aux graves questions d'où dépend la vie des peuples. Déjà elle commence, demain peut-être nous donnera-t-elle la victoire. Il faut que les hommes de demain puissent réparer les ruines des hommes d'aujourd'hui. Le livre du Père Berthe leur enseignera quel devoir les attend et quelle conduite ils doivent suivre.

(HYACINTHE LE FRANÇO, *Bibliographie catholique.*)

HISTOIRE DE SAINT DOMINIQUE

FONDATEUR DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

Par **Le T. Rde M. A. T. BRANE**

Prieure générale des dominicains d'Angleterre, traduite de l'anglais, par M. l'Abbé CARDON du diocèse d'Autun

1 beau vol. in-8 de 492 pages, avec portrait du saint.....Prix : \$1.88

LIBRAIRIE CASTERMAN

TOURNAI BELGIQUE

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

MEDITATIONS

POUR TOUS

LES JOURS DE L'ANNEE

COMPOSÉES D'APRÈS LES ÉCRITS DE

SAINT ALPHONSE DE LIGUORI,

*à l'usage des communautés religieuses, des ecclésiastiques et de toutes
les âmes qui aspirent à la perfection*

Par le R.P. BRONCHAIN

3 vol. in-12.....Prix : \$2.00, reliés \$2.75

LES PLUS BELLES PRIERES

DE

St ALPHONSE DE LIGUORI

RÉUNIES DANS UN ORDRE MÉTHODIQUE ET FORMANT

UN MANUEL COMPLET

POUR

CHAQUE JOUR, CHAQUE SEMAINE, CHAQUE MOIS,
les divers temps de l'année et les principales circonstances de la vie

Par le Rév. P. Saint-Omer,*rédemptoriste.*

42ème édition.—1 beau volume in-18 de 673 pages

PRIX DES DIVERSES RELIURES

Toile gaufrée, tranche rouge.....	\$1.00
Basane grise, tranche marbrée.....	1.00
“ noire, tranche dorée.....	1.25
Chagrin noir, tranche dorée.....	2.00
“ 1er choix, noir, tranche dorée.....	2.50
“ “ Lavallière, tranche dorée.....	2.75
“ “ souple, tranche dorée.....	3.00
“ “ capitonnée, tranche dorée.....	3.00
Maroquin glacé, capitonné, tranche dorée.....	4.50